



à u s o m m a i r e

2	Editorial du Maire	2
3	Réunions du Conseil Municipal De Mars 2001 à Décembre 2001	3-5
6	Gendarmerie Information	6
7	Projet d'une supérette Le point à ce sujet	7-8
9	Projets et chantiers Le point à ce sujet	9-10
	Cantine et garderie La nouvelle organisation	10
11	Ministère de la justice Information	11
	Concours des Maisons Fleuries Classement	11
	Dossier inondation Syndicat du Bassin de la Jouanne	11
12	Voirie-Environnement-Espace vert	12
13	S.I.A.E.P Argentré sud Station d'épuration d'Argentré	13
14	Les Écoles De nouveau Locaux - Amicale laïque	14
	École élémentaire	15
	École catholique	16
16	La vie des Associations Atelier Théâtre	16
	A.D.M.R.	17
	Club du 3ème Age	18
	Familles Rurales - Animation Argentré	19
	US Argentré : - Edito du Président & Organigramme	20
	- Section CYCLO-SPORT - Section BI-CROSS	21
	- Section TENNIS - Section PING-PONG	22
	- Section VOLLEY-BALL - Section PÉTANQUE	23
	- Section FOOTBALL - Section HANDBALL	24
	- Section RANDO-PÉDESTRE - Section BASKETBALL	25-26
	Informations Diverses Musique - Danse	27
	Comité de Jumelage	28
	Calendrier des fêtes 2002	29
	Informations diverses - Mairie - etc... ..	30-31
	Humour - Chanson	32

Editorial

par Christian LEFORT
maire d'Argentré

Avec ce numéro 21 du bulletin municipal, nous reprenons une communication nécessaire avec la population.

2001 aura vu l'arrivée d'une équipe municipale composée de 10 «anciens» et 9 «nouveaux» dont 6 femmes. Et pour la première fois dans l'histoire d'Argentré, une femme a été élue adjointe, Christine TERRIER.

Tout d'abord, je veux souligner l'action de mon prédécesseur qui pendant douze ans a été l'animateur de l'équipe municipale, le «moteur» du développement de la commune et le défenseur de l'intercommunalité pour les communes dites de la deuxième couronne.

Le travail de la nouvelle équipe s'inscrit dans la continuité. L'année 2001 aura vu la mise en service de la nouvelle école maternelle à la rentrée de septembre. De l'avis de l'équipe enseignante, c'est un excellent «outil» pédagogique que beaucoup de communes nous envient. Par ailleurs, il faut aussi souligner qu'en matière de fleurissement, Argentré a reçu un premier prix pour son fleurissement de printemps et s'est vu décerner sa première fleur pour le fleurissement d'été.

Maintenant, tournons-nous vers l'avenir. En 2002, le principal projet sera la construction de la supérette avec station-service sur le terrain situé à l'arrière de la mairie (voir article pages 7 et 8).

2002 verra également le lancement de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), ex Plan d'Occupation des Sols (POS), pour permettre de bien maîtriser le développement futur de la commune.

A COURT ET MOYEN TERME, 4 GROS CHANTIERS NOUS ATTENDENT :

1 Réalisation d'équipements sportifs

Un groupe de pilotage composé d'élus et de représentants de l'US Argentré a planché sur le programme. La première tranche, composée de nouveaux vestiaires pour le football, de vestiaires



complémentaires pour les salles de sports et d'une salle de convivialité sera inscrite au budget 2002 pour des mises en service en septembre 2003 et printemps 2004.

2 Nouvelle Gendarmerie

Cette fois, ce sera peut-être la bonne... Il est évident que les locaux actuels sont vétustes, non fonctionnels et trop petits pour accueillir dix gendarmes.

3 Centre-bourg

Réalisation de la dernière tranche de l'aménagement du centre-bourg avec transfert de la mairie dans le presbytère. C'est programmé pour 2005.

4 Salle des Fêtes

Réalisation d'une nouvelle salle des fêtes en fin de mandat, pour 2007.

Il n'est pas superflu de rappeler que ces grands travaux sont rendus possibles par l'action de solidarité de la Communauté d'Agglomération de Laval dont les dotations vers les communes ont sensiblement été majorées.

C'est ainsi que la dotation annuelle en faveur d'Argentré a été majorée de 140 000 €.

Il s'agit là de «projets phares», mais sachez que nous sommes aussi très attachés à la qualité de vie au quotidien avec une attention toute particulière pour la vie associative.

Voilà dans les grandes lignes, le programme que nous nous sommes fixé.

*En ce début d'année,
toute l'équipe
municipale se joint
à moi pour vous
souhaiter une
excellente année
2002.*





L'aménagement d'un parking pour l'école publique

Pour la rentrée scolaire 2001/2002 un parking de 30/40 places sera aménagé et l'espace de stationnement pour le car des scolaires sera amélioré. Le coût approximatif de ces travaux est estimé à 69 000 € TTC. (subvention à hauteur de 20%)

L'aménagement paysager de la 1^{ère} tranche du lotissement des Faluères

Ces travaux sont programmés pour l'été 2001.
Coût approximatif 56 406 € TTC.

Travaux de réfection de voirie 2001

VC St Céneré	=	43 030.56 €
Chemin de Montroux	=	32 728.06 €
Rue du Vallon	=	5 191.80 €
Total estimatif	=	80 950.42 €

Fleurissement

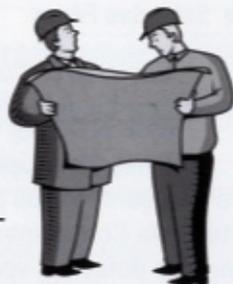
Renouvellement de 12 jardinières et installation de 13 suspensions sur les lampadaires de la route de Laval. Aménagement du talus route de Louvigné.

Panneaux de signalisation

Installation de panneaux indiquant la déchetterie, la base de loisirs, la nouvelle école maternelle, la pharmacie et la maison médicale.

Sport : Demandes de différentes sections

Pétanque : un lampadaire supplémentaire.
Football : Traçage des terrains.
Salles des sports : Réalisation d'une étude pour éclairage déficient.



La Poste

Proposition par le receveur de la Poste d'imprimer et de vendre 10 000 enveloppes avec la photo de la commune.
Coût environ 533.7 €.

• Séance du 5 Mars 2001 •

Grille de la poste

Installation d'une nouvelle grille à la poste pour un montant de 1 646.45 €.

Cantine

Achat d'une cellule de refroidissement pour un montant de 11 365.07 €.

Sentiers pédestres de la commune

Etude d'un balisage de 4 couleurs, partant de la place de l'église pour un montant de 3 049 €. A prendre en charge par la Communauté d'Agglomération de Laval.

Terrain de la Carie

Achat d'un terrain de 2000 m² à la Carie pour la réalisation d'un hangar communal. Coût approximatif de 85 370 €. (terrain + immobilier).

• Séance du 30 Mars 2001 •

Composition des Commissions :

	MEMBRES DES COMMISSIONS				
	Président	Maire et Adjoints		Conseillers	
Finances et Communication	M. LEFORT	M. DUCHENE M. DUPUIS M. MARSOLLIER	M. MEZIÈRE Mme TERRIER	M. BOUTET M. BREHIN M. LEUDIÈRE	Mme MOUSSAY M. RIVIÈRE
Urbanisme et grands projets	M. MARSOLLIER	M. DUCHENE M. DUPUIS M. LEFORT	M. MEZIÈRE Mme TERRIER	M. DRUET Mme LEFRAY M. LEUDIÈRE	M. RIVIÈRE M. ROUSSEL Mme VANNIER
Affaires scolaires, sociales et culturelles	M. DUCHENE			Mme DESNOS Mme MOUSSAY M. ROUSSEL	Mme THUAULT Mme VANNIER
Voirie et environnement	M. MEZIÈRE	M. MARSOLLIER		M. BOUTET M. BREHIN	M. DURAND M. TULARD
Bâtiments et affaires sportives	M. DUPUIS	M. MEZIÈRE		M. BOUTET Mme DESNOS	Mme DRUET M. TULARD
Administration générale, restauration scolaire et garderie	Mme TERRIER	M. DUCHENE	M. DUPUIS	Mme DESNOS Mme MOUSSAY	Mme THUAULT



Le budget 2001 est adopté :

Budget de fonctionnement de 1 885 618 €.
Budget d'investissement de 2 018 802 €.

Reconduction des taux d'imposition de 2000-2001

Taxe d'habitation	= 15.54 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	= 23.74 %
Taxe foncière sur le non bâti	= 30.60 %
La recette fiscale attendue est de	447 530 €

Convention dans le cadre du P.O.S.

Le Maire a compétence pour statuer et déléguer sa signature aux agents désignés par la DDE. Cette délégation ne portant que sur les actes d'instruction.

Démolition des bâtiments et du préau de l'ancienne école

Le Conseil Municipal autorise le dépôt d'un permis de démolition.

Vote des subventions accordées aux différentes associations au titre de l'année 2001 :

Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE)	457,35 €
Animation de la Garderie et Organisation de la Restauration à Argentré (AGORA)	762,25 €
Association des Maires de France (AMF 53)	457,35 €
APAJH	32,78 €
Association de Drainage (ASAD)	60,98 €
Ass. des amis de la BDP de la Mayenne	274,41 €
Ass. sportive et culturelle Cousteau	4 779,28 €
Ass. sportive et culturelle Les Dauphins	3 689,27 €
Association Animation Argentré	4 573,47 €
Atelier théâtre	609,80 €
CAUE de la Mayenne	182,94 €
Classe de découverte J.Y. Cousteau	1 372,04 €
Club du 3ème Age	304,90 €
Comice Agricole	320,14 €
Comité de Jumelage	1 524,49 €
Classe de découvertes St. Cyr/Ste Julitte	914,69 €
Familles Rurales	335,39 €
Familles Rurales - Centre aéré Juillet	2 744,08 €
Fanfare	228,67 €
Fed. Dép. Group. Protection des cultures	222,58 €
Foyer des Jeunes	553,39 €
La Prévention Routière	76,22 €
Reversement CEL	4 421,02 €
Société de Pêche la Jouanne	2 744,08 €
SPA	357,49 €
UDAF de la Mayenne	228,67 €
US Argentré	7 226,08 €
Enseignement Catholique en Mayenne	76,22 €
Autres subventions non affectées	1 524,49 €
Actions Humanitaires	762,25 €
Association transports scolaires	518,33 €

TOTAL 39 996,52 €

Séance du 14 Mai 2001 • Séance du 11 Juin 2001 •

Personnel communal

Le maire accepte la demande de mise en disponibilité de Mme Mazur, secrétaire générale, à compter du 1er Juin 2001. Il est décidé de supprimer le poste de rédacteur chef et de créer un poste de secrétaire de mairie ou d'attaché.

Lotissement du Palis :

Dénomination du « Chemin du Gravier »

Afin de mieux localiser les 2 maisons situées en côté du lotissement du Palis, vers la route de Louvigné, il a été décidé de dénommer le chemin de desserte « Chemin du Gravier ».

Régularisation administrative : porcherie à St-Cénére

Le conseil donne un avis favorable pour la régularisation de l'élevage porcin au lieu dit « Mont Renou ».

Recettes de la « concession du cimetière »

La répartition des recettes est la suivante : 2/3 à la commune et 1/3 au C.C.A.S.

Travaux sur le chemin des Rochers : Busage et aménagement des trottoirs

Ces travaux ont été réalisés entre le terrain de tennis et le carrefour. Ce qui permet le stationnement et l'amélioration de la sécurité pour les enfants.

Signature d'une convention avec la C.A.L. (Communauté d'Agglomération de Laval)

La C.A.L. voit ses compétences élargies à l'entretien des voiries et des espaces verts d'intérêt communautaire.

Permis de construire d'un local associatif à la base de loisirs (rue des Rochers)

Après présentation du projet, le maire est autorisé à signer la demande de permis de construire, pour les besoins de la section BMX de l'US Argentré.

Révision des tarifs de la garderie et de la cantine

Majoration des tarifs de 2% pour la rentrée scolaire 2001. Les tarifs sont précisés dans la rubrique informations diverses.

Séance du 9 Juillet 2001 • Séance du 30 Août 2001 •

Stationnement dans le Hameau de Palis

Les habitants du Palis ont demandé davantage d'espace pour le stationnement des véhicules.

Le conseil municipal avec l'aide de la DDE s'engage à étudier les différentes solutions et à associer les habitants du quartier.



Acquisition de petits matériels sur le budget d'investissement

- Perceuse-dévisseuse 167,6 €
- Equipement pour cantine 1 067 €
- Téléphone 205,8 €
- Sèche linge pour cantine et garderie 533,5 €

Attribution de subventions complémentaires

- 380 € pour un projet pédagogique à l'école des Dauphins
- 457 € pour l'atelier théâtre
- 3 811 € pour le spectacle des Nuits de la Mayenne qui s'est déroulé à Argentré en Août.

Ouverture d'une épicerie municipale

Mme et M. Rabbé ont décidé de cesser leur activité pour une retraite bien méritée. Dans l'attente de la mise en route de la supérette prévue en 2002, le conseil a décidé d'ouvrir une épicerie municipale dans les locaux de Mme et M. Rabbé. (Les horaires sont précisés dans la rubrique informations diverses)

• Séance du 24 Septembre 2001 • • Séance du 5 Novembre 2001 •

M. DESCOTTES est désigné notaire de la commune

Succédant à M. Martinage, notaire à St Ouen des Toits, M. Descottes n'étant plus maire depuis mars 2001, peut reprendre naturellement ses activités de notaire sur la commune qu'il exerçait par ailleurs avant 1989.

Une nouvelle gendarmerie à Argentré

Le lieutenant-colonel Gaillot, commandant le groupement de gendarmerie départemental a sollicité l'avis du conseil municipal quant à la construction d'une nouvelle gendarmerie sur la commune.

Les raisons qui motivent cette demande :

- Les locaux actuels sont vétustes et non fonctionnels et sont trop petits pour accueillir 10 gendarmes.
- Le rôle prépondérant que pourrait jouer la gendarmerie d'Argentré dans l'organisation du service à trois gendarmeries, comprenant celle de Vaiges et celle de Meslay-du-Maine avec chacune 6 gendarmes.

Le conseil émet un avis favorable à ce projet et a décidé de confier à un cabinet expert, la mission de rechercher le meilleur emplacement pour son implantation.

Mise en place de nouveaux logiciels à la mairie

Les logiciels étant devenus obsolètes, il a été décidé de les renouveler. Les devis proposés sont supérieurs à 10 700 €. Le conseil a donné son accord et une demande de subvention va être faite près du conseil général.

Travaux pour la réfection de l'église :

Il devient urgent d'effectuer des travaux sur le clocher de l'église. Des devis de peinture et de menuiserie de 19 200 € nous permettent de déposer une demande de subvention à la fois au conseil général et au conseil régional.

• Séance du 3 Décembre 2001 •

Les tarifs communaux convertis en €

Il est décidé de ne pas modifier les tarifs au 1er Janvier et de se contenter de les convertir en euros en les arrondissant, en règle générale à l'€ le plus proche (se référer aux tarifs dans la rubrique informations diverses).

La mise en place des 35 H

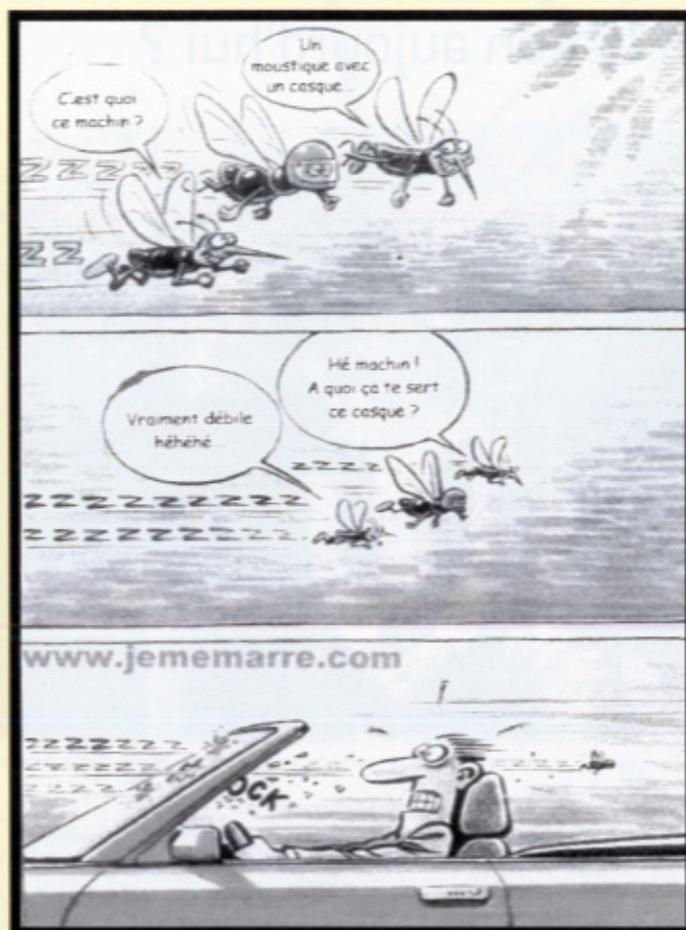
Plusieurs réunions ont lieu avec les différents services du personnel afin d'établir un protocole d'accord dans le cadre des 35 H. Dans la rubrique « informations diverses » vous trouverez les horaires d'ouverture au public.

Extension de l'école maternelle des Dauphins

L'exiguïté du dortoir est posée, il est décidé d'habiliter le maire à déposer un permis d'extension de l'école maternelle. Coût estimé à 72 000 € TTC.

A chaque séance municipale, le thème concernant la mise en place de la supérette était à l'ordre du jour. Un point d'étape était présenté et de nombreux échanges ont eu lieu sur les accès, les emplacements tant de la supérette, de la station carburant que des parkings. Vous trouverez un article relatif à la supérette aux pages 7 et 8.





LE COIN DES JEUNES

En scooter ou cyclomoteur, en ville ou sur route, ta seule protection, c'est ton casque.

C'est pourquoi il est obligatoire, même pour les petits trajets... Et même s'il fait chaud ! Attention : un casque n'est efficace que s'il est correctement attaché. Seuls sont autorisés les casques homologués. Vérifie que le tien porte bien l'estampille NF ou NE.

Pour rouler tranquille, il faut respecter quelques règles....

- Le trottoir, c'est seulement pour les piétons.
- Ne tire pas un copain à vélo.
- Si tu dépasses...; fais-le du côté gauche.
- Si un camion te dépasse, attention au phénomène d'aspiration.
- Roule devant ou derrière tes copains, mais pas à côté.

Sois toujours sur tes gardes et anticipe les dangers

(portière qui s'ouvre, refus de priorité automobiliste...).

- Protège ton engin contre le vol et quand tu le gares, pense à bloquer le guidon et attache le avec un système de protection efficace.
- Pour t'assurer, le brevet de sécurité routière est obligatoire.

RESPECTE BIEN LES PANNEAUX, PORTE TON CASQUE ET SOIS VIGILANT... C'EST CLAIR !

LE COIN DES PERSONNES AGEES DES CONSEILS POUR VOTRE SECURITE

- **Ne tentez pas les voleurs** (pas de somme importante à la maison - discrétion avec les inconnus - lors des retraits d'argent dans un distributeur de billets, limitez le montant du retrait si vous êtes seul(e), ne divulguez pas ou ne signez pas de chèque en blanc).
- **Identifiez vos visiteurs** (n'ouvrez pas votre porte à n'importe qui - Méfiez vous des faux agents EDF, services des eaux... - ne recevez pas les démarcheurs si vous êtes seul(e) - Ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne vous semblent pas clair - Si vous le pouvez, relevez sur un papier l'immatriculation du véhicule et communiquez le à la gendarmerie à toutes fins utiles).

- **Rompez votre isolement** (Ayez toujours à portée de main et bien en vue les numéros d'appel de premières urgences, SAMU 15, POMPIERS 18 et GENDARMERIE 17) Ayez des contacts fréquents et réguliers avec vos proches, amis, voisins - Informez la brigade de Gendarmerie de votre absence prolongée - Ne laissez pas de message sur votre répondeur qui indique votre absence prolongée, faites transférer vos appels.
- **En présence d'agresseurs**, n'opposez pas de résistance, votre vie est plus précieuse que vos valeurs. Notez le signalement du ou des agresseurs et appelez la Gendarmerie qui se transportera en urgence chez vous.

N'hésitez pas à passer en mairie pour recueillir une plaquette d'informations conçue dans le cadre du contrat de ville de l'agglomération lavalloise 2000/2006, pour attirer votre attention et vous sensibiliser.



Ce sera le dossier de l'année 2002. Tout le monde en parle. Où en est-on aujourd'hui ?

HISTORIQUE

Estimant nécessaire d'offrir à la population un service correspondant à la taille de la commune, les premiers contacts avec des enseignes commerciales remontent à 1995. Pour diverses raisons, les demandes de l'époque n'avaient pas abouti. Néanmoins, le besoin était bien réel tel qu'en 1996 le faisaient ressortir les résultats d'une enquête réalisée par deux étudiantes en BTS auprès de la population locale.

Le dossier a rebondi début 1999, avec la demande d'un exploitant extérieur à la commune de vouloir implanter une supérette. Les commerçants locaux ont alors été associés au projet pour leur donner une forme de priorité et c'est ainsi que l'un d'entre eux s'est porté candidat en octobre 1999. Ce projet a été étudié dans ce sens avec une enseigne jusqu'à l'été 2000 où malheureusement le dit commerçant a cessé son activité.

En septembre 2000, confrontés à une carence de l'initiative privée, nous avons sollicité Système U pour étudier la faisabilité de l'opération. Parallèlement, nous avons fait analyser toutes les possibilités d'implantation sur la commune et le 26.01.2001, le conseil municipal a d'une part, confirmé l'implantation de la supérette derrière la mairie sur le terrain initialement prévu, et d'autre part, retenu Système U pour le projet avec station-service.

Depuis cette date, il a fallu régler un certain nombre de problèmes, notamment l'implantation de la station-service, car il n'est pas toujours facile de faire coïncider nos préoccupations environnementales et les intérêts économiques de l'exploitant mais nous y sommes parvenus.

En attendant, l'ouverture de la supérette pour la fin d'année, il a été nécessaire de répondre aux besoins de la population, puisque M. et Mme Rabbé qui avaient accepté de dépanner la population après la fermeture de l'épicerie à l'été 2000, ce dont la municipalité les remercie, ont cessé leur activité en septembre 2001. Grâce à aussi à l'aide de M. et Mme Rabbé, nous avons pu ouvrir une épicerie communale qui permet de répondre aux besoins de base. Certes, cette solution d'attente est coûteuse, mais elle est indispensable.

SITUATION ACTUELLE

⇒ Supérette à l'enseigne UTILE d'une surface totale d'environ 800 m², dont 500 m² de surface de vente (avec possibilités d'extensions) et 300 m² de locaux techniques et réserves.

⇒ Station-service 24h/24 à 2 pistes et 4 pistolets par piste fonctionnant à cartes bancaires. Elle sera réalisée sur le terrain même de la supérette et non en bordure de la rue du Maine où cela posait des problèmes insurmontables d'accès.

Les dispositions techniques et financières

Se posait la question du devenir des bâtiments



Christian LEFORT, en compagnie des futurs exploitants, Jeannick Diard et Henri Rouyaux.

de l'ancienne école. Après avoir étudié cette question sous tous les angles, il a fallu admettre que l'exploitation du site, notamment les distances de sécurité pour la station-service, ne permet pas de conserver les bâtiments et ce n'est pas sans un pincement au cœur que nous avons décidé de les démolir pour y aménager un espace paysager et agréable qui s'ouvrira sur l'espace commercial.

En ce qui concerne la réalisation de l'opération, la commune construira le bâtiment qu'elle livrera brut, clos et couvert, et elle réalisera les aménagements extérieurs. Le tout est estimé à 310 000 € hors foncier de base.

C'est la formule du crédit-bail qui a été retenue avec un loyer annuel de départ à négocier autour de 18 000 €, indexé sur le chiffre d'affaires avec une valeur finale correspondant au prix du terrain de base.

Les exploitants prendront en charge

⇒ Pour les bâtiments : les travaux de second œuvre (plâtrerie, plomberie, sanitaires, électricité, faux-plafonds, carrelage, menuiseries intérieures et peintures), les aménagements spécifiques (notamment la production de froid), le matériel, etc...

Il faut souligner que la commune veillera à ce que les équipements n'entraînent pas de nuisances à l'environnement.

⇒ Pour la station-service : l'intégralité des travaux hormis le trou nécessaire aux cuves, réalisé par la commune.

Le montant total investi par l'exploitant avoisine les 460 000 €, y compris le stock initial estimé à 50 000 €.

Les exploitants

Il s'agit d'un couple habitant actuellement près d'Angers (avec 2 enfants âgés de 7 et 3 ans) :

⇒ Henri Rouyaux, de formation boucher-charcutier, il a déjà exploité des supérettes. Il aura la charge de la boucherie, de la charcuterie, de la crèmerie et des fruits et légumes.

⇒ Jeannick Diard, originaire de la Mayenne, elle a une formation en gestion financière. Elle secondera M. Rouyaux avec une polyvalence au sein du magasin (mise en rayons, présence aux caisses, etc...).

Autres informations

- Personnel : les exploitants ont prévu de recruter un employé boucher à temps complet et 4 employé(e)s « libre-service » à temps partiel pour la première année.

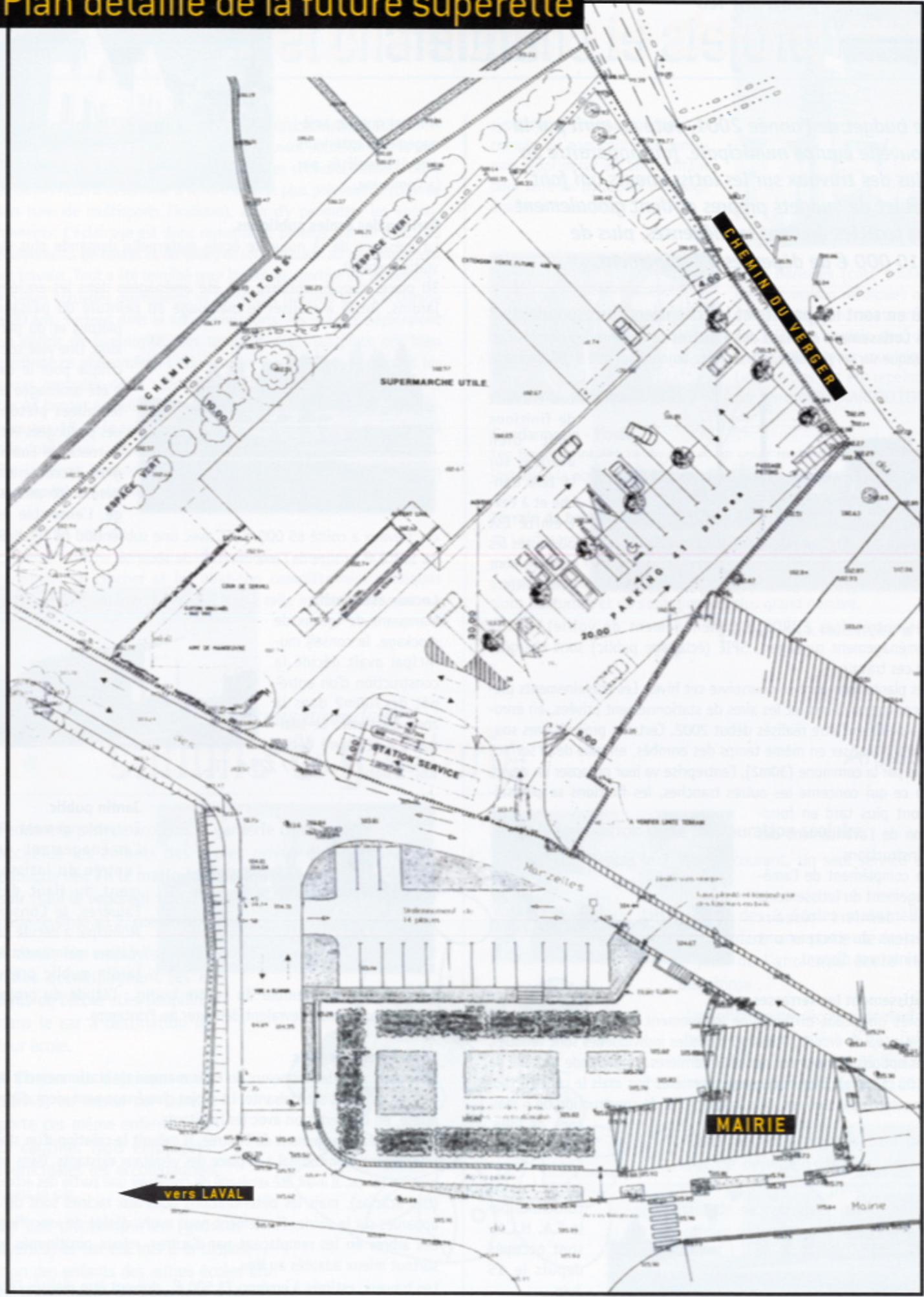
- Les chiffres d'affaires de la première année sont estimés à 1 200 000 € TTC pour le magasin et 580 000 € HT pour la station-service.

- L'architecte retenu pour l'opération a une approche spécifique pour de telles réalisations. Néanmoins, il aura à prendre en compte la préservation de l'environnement (qualité du bâti, traitement phonique, etc...) et travaillera en ce sens en partenariat avec notre cabinet d'urbanistes habituel : l'Atelier 8 1/2.

- Délai de réalisation : même si l'instruction par la Commission Départementale d'Equipements Commerciaux (CDEC) allonge un peu les délais, nous tablons sur une ouverture de la supérette pour la fin de l'année.

Il faudra donc patienter encore quelque temps, mais nul doute que cette patience sera récompensée par un service à la hauteur des attentes d'une commune de 2500 habitants et ce, dans un environnement de qualité. ■

Plan détaillé de la future supérette





point sur les projets et chantiers

Le budget de l'année 2001, voté en avril par la nouvelle équipe municipale, fait apparaître en plus des travaux sur les lotissements qui font l'objet de budgets propres et dont globalement les recettes égalent les dépenses, plus de 610 000 € de dépenses d'équipement.

Où en sont les projets et les chantiers correspondants ?

Le Lotissement du Haut des Faluères se commercialise très bien puisque sur 44 parcelles, il n'en reste aujourd'hui que 3 disponibles.



Les travaux de finitions sont bien avancés sur la 1ère tranche et à l'extrémité Est où toutes les maisons sont construites.

Les entreprises EUROVIA (aménagement de voirie), LEROY (aménagement paysager), SPIE (éclairage public) sont chargées de ces travaux.

Les plantations vont se poursuivre cet hiver. Les cheminements piétons, en gravillons, et les aires de stationnement privées, en enrobé, devraient être réalisés début 2002. Certains propriétaires souhaitant réaliser en même temps des enrobés, en plus de la surface due par la commune (30m²), l'entreprise va leur proposer un devis. En ce qui concerne les autres tranches, les finitions se poursuivront plus tard en fonction de l'avancement des constructions.

En complément de l'aménagement du lotissement, les derniers réseaux aériens du secteur ont maintenant disparu.



Lotissement les Terrasses.

Après un début difficile, ce lotissement intéresse maintenant beaucoup de monde, 7 des 10 parcelles individuelles sont vendues, des options étant prises sur les 3 dernières. Une grande parcelle de 1400 m² avait été vendue une première fois mais le constructeur ne semble pas donner suite à son projet de construction de 4 maisons de ville, affaire à suivre. Les 4 logements locatifs construits par la S.A. H.L.M. sont occupés depuis le 15 Juin.



A noter que les aménagements extérieurs ont été réalisés par la Commune.



Parking des écoles publiques.

La présence de la nouvelle école maternelle demande plus de stationnement.

30 places supplémentaires ont été aménagées dans les anciens jardins. Reste à réaliser le marquage en peinture du passage piétons et du parking. Une voie spécifique pour le car a été aménagée et les allées piétonnes prolongées vers la route de Louvigné, l'accotement Nord a été aménagé. L'ensemble de



ces travaux a coûté 65 000 € TTC avec une subvention de l'Etat de 11 594,8 € au titre de l'amélioration de sécurité.

Locaux associatifs

Manquant de locaux de stockage, le conseil municipal avait décidé la construction d'un entrepôt de 300m² dans la zone d'activité. Le bâtiment a été livré début novembre, il a coûté 77 225 € TTC.



Jardin public

En prolongement de l'aménagement de l'entrée du lotissement du Haut des Faluères, le Conseil Municipal a décidé de réaliser maintenant le jardin public prévu

dans le plan d'ensemble du centre bourg ; l'étude du projet avance, les travaux devraient démarrer au Printemps.



Lotissement du Palis

Le lotissement des Hameaux du Palis manque de stationnement et l'entrée n'est pas satisfaisante. Le projet d'aménagement vient d'être arrêté, en concertation avec les habitants.

Outre le réaménagement de l'entrée, il prévoit la création d'un stationnement longitudinal à la place des végétaux existants. Dans un premier temps, il avait été envisagé de conserver une partie des arbres (des acacias), mais les détériorations dues aux racines sont déjà apparues sur la voirie. Finalement nous avons décidé de «sacrifier» ces arbres en les remplaçant par d'autres, mieux positionnés et surtout mieux adaptés au lieu.

Les travaux, estimés à environ 73 500 €, doivent être réalisés l'été prochain avec l'espoir d'une subvention de l'Etat de 20%.



point sur les projets et chantiers

Complexe sportif • Deux grands projets ont abouti cet été :

- Salle multisports (15 500 €) : Elle ne pouvait accueillir que la section tennis de table. Le développement des sections basket, volley et tennis nous a déterminé à rendre la salle plus polyvalente (comme son nom de multisports l'indique), afin d'y permettre les entraînements. L'éclairage est donc remonté et protégé par un filet. Des équipements de basket et de volley et un marquage au sol complètent les travaux. Tout a été terminé pour la rentrée sportive de Septembre.
- Salles actuelles omnisports et de tennis (40 900 €) : L'éclairage a 20 ans. Surtout dans la salle omnisports, les usagers déploraient un déficit de luminosité. Des tests effectués sur place ont bien confirmé ce phénomène. L'éclairage requis est de 500 lux et les zones centrales de la salle omnisports n'en recevaient que 250. Les 14 lampes actuelles de la salle de tennis sont déplacées et ajoutées aux 18 de la salle omnisports. La salle de tennis est quant à elle dotée d'un système neuf de lampes d'une nouvelle génération. Par la même occasion, les tableaux électriques ont été remis en conformité et l'alarme incendie renforcée.

Eglise : 20 000 €.

La 3ème tranche de travaux effectués par l'entreprise ROCHER est terminée. Le clocher et les abat-son complètement disloqués restaient à réhabiliter. Le travail à une telle hauteur supposait un

système d'échafaudage dont la complexité a un coût qu'il convenait d'optimiser en en profitant pour faire les pourtours d'horloge également délabrés.



Deux horloges (côté boulangerie et maison médicale) ont été entièrement restaurées par J.-Charles Landais, chef des agents de l'atelier municipal. Les 2 autres ont été repeintes par l'entreprise MARSOLLIER.

Gendarmerie - Poste

Les façades ont été nettoyées et un volet roulant électrique a été installé à la porte d'entrée de la Poste.

Terrain de boules : 2 600 €.

Le dynamisme de la section pétanque nous a convaincu d'une extension de l'éclairage des terrains. Deux nouveaux lampadaires permettent aux pratiquants de ce sport d'organiser des compétitions nocturnes et de s'entraîner en plus grand nombre.

J.-M. DUPUIS & A. MARSOLLIER ■



la nouvelle organisation de la cantine & garderie



Pendant la période scolaire, la **garderie communale** accueille les enfants des écoles privée et publique dès **7h le matin jusqu'à 19h le soir** (sauf le **vendredi 18h**). Cette garderie se situe au **2, rue de la vallée**.

A 8h45, les employées communales accompagnent les enfants de l'école «Les Dauphins» dans le car à destination de leur école.

A l'heure du déjeuner vers 11h45, ce même car transporte ces mêmes enfants vers la cantine. Trois employées municipales les accompagnent dans le car.

En cas d'intempéries (grosses averses) le car est mis à la disposition des enfants des autres écoles afin de les emmener au restaurant scolaire.



Organisation de la Restauration scolaire

Depuis le 7 janvier courant, un seul service est organisé :

Les enfants des 2 écoles maternelles déjeunent dans une partie de la salle de jeux de l'ancienne école «les Dauphins» .

Les enfants des écoles élémentaires déjeunent quant à eux (vers 12h10 au lieu de 12h35 lors du 1^{er} trimestre) dans le restaurant scolaire actuel.

Cette nouvelle organisation permet de déjeuner dans des locaux moins bruyants et pour les plus petits de se retrouver dans un lieu leur offrant un espace plus adapté.

LE RECOURS AU CONCILIEUR

QUI EST LE CONCILIEUR ?

Le conciliateur est une personne bénévole nommée par le Premier Président de la Cour d'Appel d'Angers et qui présente toutes les garanties d'impartialité et de discrétion. Il n'est ni juge ni arbitre.

QUE FAIT T'IL ?

Le conciliateur peut vous être utile si vous êtes en désaccord avec une personne. Les problèmes évoqués devant le conciliateur concernent le plus souvent les différends entre propriétaires et locataires, les inévitables difficultés de voisinage (droit de passage, mitoyenneté, etc...), les créances impayées, les litiges liés à la mauvaise exécution de travaux, les préjudices de toutes sortes, qu'ils soient matériels, corporels ou moraux, en un mot, tout ce qui oppose si souvent les particuliers.

Sa mission est de rapprocher les parties en conflit et favoriser ainsi

le règlement amiable des litiges qui lui sont présentés.

Une solution au litige étant proposée et acceptée peut être confirmée par un procès verbal d'accord rédigé par le conciliateur et signé par les parties puis transmis au tribunal d'instance qui lui donne une forme exécutoire et par là une valeur de jugement.

L'intervention d'un conciliateur est bénévole et n'entraîne pas de frais pour les personnes qui font appel à lui. Il permet de résoudre ainsi simplement des litiges qui relèvent assez souvent d'une difficulté à communiquer.

OU PEUT ON LE TROUVER ?

La permanence du conciliateur du canton d'Argentré M. René CANAT, se tient à la mairie d'Argentré le 2ème mercredi du mois de 10H à 12H avec ou sans rendez-vous.

Tél. 02 43 37 30 21 pour tout renseignement.



CONCOURS

des maisons fleuries



❖ 1ère Catégorie : maisons avec jardins

Hors concours : M. Mme PAUMARD - 9, rue du Bocage

1er prix ex-aequo : M. Mme GUILMEAU - 10, rue des Roitelets
: M. Mme MONNERAIS - 17, rue des Frères

❖ 2ème catégorie : Décor floral voie publique

Hors concours : M. Mme MARTEAU - Le Palis

1er prix : M. Mme DAVOUST - 3, rue champ de la VIGNE

2ème prix : M. Mme TROHEL - 14, rue des Fauvettes

❖ 3ème Catégorie : balcons et terrasses

Hors concours : Mme LELIEVRE - 6, rue des Fauvettes

1er prix : M. Mme DUPUIS - 13, rue du Maine

2ème prix : M. Mme GUITTET - 23, rue de Genest

❖ 4ème Catégorie : fenêtres et murs

Hors concours : M. Mme TRIQUET - 10, rue des Sports

❖ 5ème Catégorie : immeubles collectifs

1er prix : Gendarmerie - 41, rue des Sports

❖ 6ème et 7ème Catégorie : hôtels, restaurants, cafés autres commerces, artisans

Hors concours : M. Mme RABBÉ - 15, place de l'Église

1er prix : M. Mme ROBINET - 12 C, place de l'Église

2ème prix : Mme NEEL - 8, rue du Maine

Syndicat du Bassin de la Jouanne

dossier inondation



Une étude hydraulique a été menée en 1998 sur le bassin de la Jouanne pour le compte du syndicat. Cette étude portait notamment sur la recherche des solutions pour limiter les inondations sur les sites habités.

Une solution semblait se dégager : créer une retenue à sec à l'aval de Deux-Evailles.

Les objectifs initiaux fixés pour cet engagement étaient de protéger Montsûrs contre une crue vingtennale. Les possibilités de rétention du site (800 000m³) ne permettent pas de remplir cet objectif. L'écrêtement maximum à atteindre étant de 25 à 30 cm et l'effet sur une crue plus importante ou plus longue serait encore plus faible. Cette retenue aurait, de plus, très peu d'influence sur les communes

en aval de Montsûrs.

Enfin, un tel aménagement d'un coût important nécessitait le rehaussement de la RD n°129 (estimation globale des travaux 1 524 500 € TTC).

Une deuxième étude a été réalisée récemment en maintenant la RD n°129 dans son état actuel. Si le coût est moins important (686 000 € TTC environ), l'écrêtement de crue sur Montsûrs serait de 5 à 15 cm. Cette protection aurait d'ailleurs été inefficace pour un hiver tel que celui de 2000/2001.

Compte tenu de l'investissement important et des résultats escomptés peu concluants, le syndicat s'oriente aujourd'hui vers des solutions ponctuelles moins onéreuses.

Pour l'année 2001 la commune a budgétisé une somme d'environ 61 000 € pour la réfection de chemins ruraux et curage des fossés.

Travaux réalisés par l'entreprise LOCHARD-BEAUCÉ :

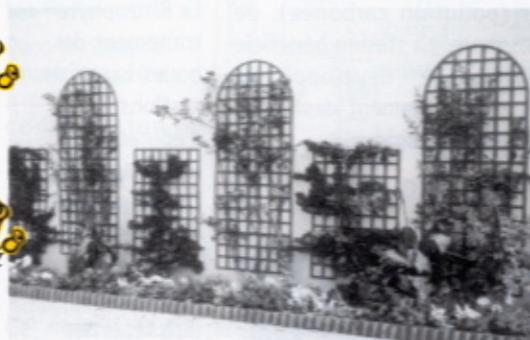
- rue du Vallon (lotissement)
- chemin de Montroux
- VC N°6 de St Cénére

L'élagage des chemins ruraux a été effectué par l'entreprise DUVAL de Bazougers.



Fleurissement - 2001

La Commune a obtenu sa 1ère fleur au concours départemental de villages fleuris (2ème prix dans sa catégorie) et un 1er prix en fleurissement de printemps.



Félicitations à Serge BESCHER et son équipe.

H. MEZIERE ■

Comité de Gestion du

plan d'eau d'argentré



Le 4 Décembre 2001 alevinage pour l'année 2002 en présence de membres du Comité de Gestion Plan d'eau et de garde pêche.

Il a été déversé

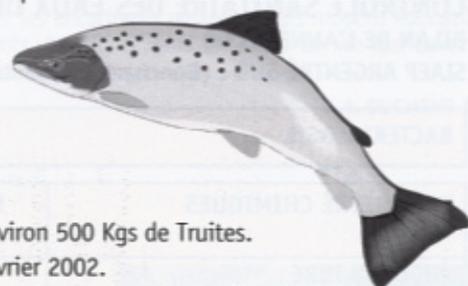
- 50 Kgs de Tanches
- 100 Kgs de Carpeaux
- 550 Kgs de Gardons.

Pour une somme de 5 000 € environ

Un 2ème alevinage sera effectué début Janvier d'environ 500 Kgs de Truites.

L'ouverture de la pêche à la Truite se fera à la mi-février 2002.

Nul doute que cet empoissonnement donnera entière satisfaction à tous les pêcheurs d'Argentré et des environs.



C'est la plus grosse prise de l'année, un magnifique Brochet de 9 Kgs mesurant 1,08 m



Les Catholiques d'Argentré font partie de la paroisse Saint Melaine en Val de Jouanne qui comprend les communes de Argentré, Bonchamp, la Chapelle-Anthenaise, Louverné, Louvigné et Soulgé sur Ouette. Dans chacune de ces agglomérations, les églises communales accueillent la célébration des sacrements et des sépultures. Les messes du dimanche sont célébrées à Argentré, Bonchamp et Louverné (par alternance). Les deux prêtres qui ont la charge de cette communauté Chrétienne habitent les presbytères de Bonchamp et Louverné, mais ils tiennent permanence chaque semaine au presbytère d'Argentré, place de l'Eglise. Chaque mois, un bulletin apporte à toutes les familles les informations utiles.

Informations paroissiales



La communauté paroissiale, fidèles et prêtres, se veut au service de tous, pratiquants réguliers ou non, pour participer à la vie de la cité, selon les services qu'on peut attendre d'elle, et pour apporter à chacun, dans le respect de ses opinions, une présence, un secours et une amitié fraternelle.

Victor SEGRETAIN, Prêtre ■

STATION D'ÉPURATION D'ARGENTRÉ

Pour une protection efficace du milieu récepteur, la station d'épuration d'Argentré est du type biologique avec élimination simultanée des matières organiques fermentescibles (pollution carbonée), de l'azote et du phosphore. La station bénéficie du procédé rhizophyte® développé par SAUR, un principe de traitement des boues à la fois esthétique et écologique.

UN TRAITEMENT BIOLOGIQUE



Dernière photo du château d'eau démolit en 2000.

Les boues sont activées en aération prolongée (aération fines bulles), avec un

traitement physico-chimique complémentaire pour l'élimination du phosphore.

LE PROCÉDÉ RHIZOPHYTE®

Le Rhizophyte® est un procédé de traitement des boues issues des stations d'épuration à boues activées. Les boues sont extraites en fin de cycle d'aération, puis réparties sur des lits de rhizophytes (roseaux). L'objectif est d'en réduire le volume, la teneur en eau et la fermentescibilité. Elles sont stockées de 4 à 6 ans avant d'être utilisées comme fertilisant en agriculture.



Montant
Total des travaux 853700 €.

CONTRÔLE SANITAIRE DES EAUX DE CONSOMMATION

BILAN DE L'ANNÉE 2000

SIAEP ARGENTRÉ-SUD : (Bonchamp, Argentré, Bazougers, Forcé, La Chapelle-Rainsouin, Soulgé/Ouette, Louvigné, Parné/Roc)

BACTERIOLOGIE		100% d'analyses conformes			
PARAMETRE CHIMIQUES	UNITE	LIMITES DE QUALITÉ	DECONCENTRATION		
			Moyenne	Minimale	Maximales
CHLORE LIBRE	mg/l		0,16	0,00	0,50
CHLORE TOTAL	mg/l		0,20	0,05	0,55
pH		6,5 < pH < 9	7,67	7,29	8,48
CONDUCTIVITE	µS/cm		537	312	697
TURBIDITE	NTU	2,00	0,13	0,00	0,60
DURETE TOTALE	°F	15	24,4	11,4	36,4
TITRE ALCA COMPLET	°F		16,0	5,0	26,0
CHLORURES	mg/l	200,0	30,5	19,0	38,0
FLUORURES	µg/l	1500,0	102,5	70,0	160,0
NITRATES	mg/l	50,0	38,8	18,4	52,5
MATIERES ORGANIQUES	mg/l	5,00	0,34	0,00	1,40
FER	µg/l	200,00	11,25	0,00	17,00
MANGANESE	µg/l	50,00	0,00	0,00	0,00
ATRAZINE	µg/l	0,100	0,07	0,00	0,14
ATRAZINE DESETHYL	µg/l	0,100	0,07	0,00	0,14
ATRAZINE DESETHYL	µg/l	0,100	0,075	0,000	0,150

Conclusion sanitaire : Eau conforme aux normes des eaux destinées à la consommation humaine en ce qui concerne les paramètres mesurés à l'exception des très légers dépassements sur les pesticides et les nitrates. La dureté de l'eau distribuée varie en fonction de la répartition du mélange entre les deux origines de l'eau : L'eau distribuée provenant de Laval est peu calcaire. - L'eau distribuée provenant d'Argentré est très calcaire. La teneur en fluor est faible.



**DE NOUVEAUX
LOCAUX POUR**

« LES DAUPHINS »

La rentrée scolaire maternelle 2001 s'est faite dans de nouveaux locaux. La construction de la nouvelle école est en effet achevée et l'aménagement s'est

terminé début Juillet. Nos bambins peuvent bénéficier de moyens adaptés et modernes.

Pour arriver à ce stade, un long parcours a été nécessaire; depuis la décision du conseil municipal en Juin 1999 jusqu'à la mise à disposition de l'équipe d'éducation.

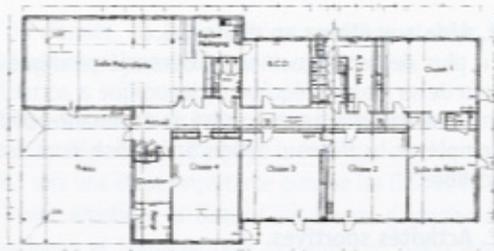
Le conseil municipal s'étant donné comme objectif de réaliser un bâtiment donnant satisfaction à toutes les parties concernées par ce projet : enseignement, parents, municipalité; une structure consultative extra municipale a donc été créée à cet effet. Ce comité de pilotage était constitué des représentants de l'inspection académique, des enseignants, des parents d'élèves, des employés, de l'architecte concepteur et de la commission scolaire municipale. C'est donc avec le concours de ce comité de pilotage et une dizaine de réunions de travail, que la nouvelle école a pu voir le jour.



Pose de la 1^{re} pierre

L'enveloppe budgétaire correspondant aux capacités de la commune étant limitée, il a été nécessaire de déterminer un programme adapté

aux besoins. Les débats, parfois animés, la participation positive de chacun, pour faire les différents choix, ont permis d'obtenir un résultat adapté aux objectifs d'un maximum de participants. Les différentes étapes du projet ont amené à la construction des Dauphins formant un complexe scolaire avec l'école J.Y. Cousteau.



Plan "les dauphins"

Dans le domaine financier, cette nouvelle construction avec tous ses aménagements a nécessité un investissement de plus 548 816 €, financé par l'emprunt par la commune et des aides de l'État avec subvention de 26 678 € par classe.

Ce nouvel outil pédagogique a nécessairement amené des aménagements dans l'organisation de ce fonctionnement. Aussi, la création d'un nouveau parking a été réalisée pour la rentrée. Ce parking inclut également un aménagement du chemin des Rochers aux abords de l'école. Ce nouvel investissement pour la réalisation de ces travaux s'élève à 65 000 € TTC.

Pour permettre aux enfants de la maternelle fréquentant la cantine et la garderie, une nouvelle organisation a vu le jour. Un système de transport en car est prévu avec un encadrement nécessaire, ainsi qu'une nouvelle organisation dans l'aménagement de la prise des repas programmée en collaboration avec AGORA.

Le Logo avec ses Dauphins, sur le fronton de la nouvelle école montre que seul le site a changé. Les enfants de la maternelle ont fait la rentrée dans un nouvel environnement. Ils ont su s'approprier rapidement les lieux pour en faire un milieu de vie agréable et épanouissant. Le personnel enseignant et les encadrants possèdent des moyens éducatifs modernes et performants, tout ceci dans un cadre de vie qui devrait faciliter leur mission éducative.

J.-L. DUCHENE ■



Amicale Laïque des
Ecoles Publiques

L'Amicale Laïque, grâce à ses actions menées tout au long de l'année scolaire 2000/2001 a remis un chèque d'un montant de 4 500 € (soit 29 518 F) aux deux écoles publiques d'Argentré.

Cet argent est destiné à financer des activités périscolaires (aides au financement de sorties scolaires et de spectacles organisés au sein des écoles publiques).

Cette année scolaire fut rythmée par la fête de Noël (organisée en collaboration avec les équipes enseignantes),



suivi d'un repas dansant durant le mois de décembre. Puis la traditionnelle soirée choucroute courant mars, la fête de plein air (fin juin) et le concours de pétanque au début du mois de septembre.



**NOUVEAU BUREAU
DEPUIS OCTOBRE DERNIER :**

Présidente : Marylène LE MENTEC
Vice-président : Laurent MORISSEAU
Trésorière : Catherine LOUPY
Trés-adj. : Clarisse LEGAY-LEROY
Secrétaire - Eric JEGO
Secrétaire-adj. : Sylviane MOREAU
Membres : Sandrine DEXET, Cendrine FAGNOT, Jean FOUCHER, Laurence GUITTET, Nadia KUNSTMANN, Philippe LE MENTEC, Patrice LECOQ, Laurent LEGODAIS, Alison PACKER, Mike PACKER.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez nous contacter au :

02 43 37 82 29

Marylène LE MENTEC

02 43 37 86 64

Eric JEGO

Mail de l'amicale :

amicale.laique.argent@libertysurf.fr



Cette année grâce à la construction de l'école maternelle à proximité de l'école élémentaire, petits et grands ont pu faire leur rentrée scolaire sur le même site à la grande satisfaction de tous.

1. Aide aux élèves en difficulté.

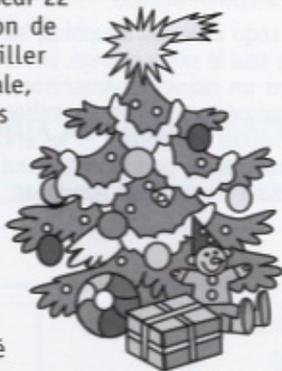
En plus de l'enseignement différencié prodigué par l'enseignant au sein de sa classe, l'équipe pédagogique a accueilli depuis septembre un nouveau maître spécialisé à dominante pédagogique qui vient compléter le Réseau d'Aide Spécialisé pour Enfants en Difficulté scolaire.

2. Activités sportives.

- Suite à un travail au cours du premier trimestre, les élèves ont passé un brevet endurance à Montsûrs le 14 janvier 2002.
- A partir du mois de janvier jusqu'au 2 avril, les élèves de cycle 2 se familiariseront avec l'eau à l'Aquabulle et à la fin des séances ils recevront leur passeport "arc-en-ciel" déterminant leur niveau. Les élèves de cycle 3 fréquenteront la piscine St Nicolas au cours de cette période. Comme tous les ans les "bons nageurs" CM bénéficieront de cours d'escrime administrés par Mr Guibert.
- Dans le cadre de l'association intercommunale une rencontre athlétisme, regroupant les écoles de Louverné, La Chapelle-Athenaise, Louvigné et Argentré, aura lieu le lundi 26 mai et le mardi 27 mai 2002 selon les cycles.

3. Projets artistiques et culturels.

- Spectacle de l'arbre de Noël : samedi 22 décembre après-midi. L'intervention de Jean-Yves Chaumont, conseiller pédagogique en éducation musicale, permet de découvrir la musique sous toutes ses formes (chants, comptines, rythmes).
- A l'issue de l'année scolaire, les élèves de CM2 iront dans un studio d'enregistrement afin que leurs chansons soient produites sur CD.
- Enseignement de l'anglais aux CM1 et CM2. Cet enseignement est assuré par Mme Packer ayant eu son habilitation.



- Comme l'an passé, la classe de CE1-CE2 travaille sur un projet en partenariat avec l'**A.D.D.M** (Association Départementale pour le Développement de la Musique et de la danse) et Mme GLEDEL conseillère pédagogique en arts plastiques. **Le thème de cette année est "le journal"**.

- Cette année scolaire, la classe de CE2-CM1 de l'école Cousteau est une classe PAC : classe à Projet Artistique et Culturel. Ce projet concerne la totalité du groupe "classe" et organise une partie de l'année scolaire autour d'une réalisation artistique. Il constitue un prolongement et un enrichissement des enseignements. Le crédit alloué par l'Education Nationale s'élève à **608 €** et vient compléter une somme de **152 €** versée par la Municipalité d'Argentré.

Le thème du projet est **"Planètes"** et sa dominante artistique est **la danse**. Les enfants travaillent avec le danseur-chorégraphe Pierre Imbert durant 12 séances pour aboutir à une réalisation finale dont ils créeront eux-mêmes la chorégraphie, après avoir découvert les fondamentaux de la danse.

Cette activité est menée de front avec l'enseignement scientifique en classe : l'étude du système solaire et de l'aventure spatiale. La classe a participé à la Mission "Andromède", en suivant par courrier électronique quotidien l'expédition de Claudie Haigneré dans la Station Spatiale Internationale. L'étude de chaque planète du

système solaire au travers de documents, CD Rom, vidéos, réalisation de maquettes viendra compléter le côté scientifique du projet qui se concrétisera en fin d'année par la réalisation de pages web.

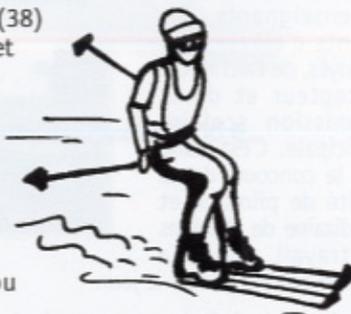
- Ouverture sur le monde. Un projet de correspondance scolaire entre les classes de cycle II et une école du Burkina Faso est en cours. Les objectifs de ce travail sont une meilleure connaissance des modes de vie des habitants de ce pays et une motivation à l'écriture.

4. Nouvelles technologies.

Depuis près de quatre ans, les enfants sont initiés aux nouvelles technologies (traitement de texte, photos numériques, courrier électronique, mise en page web...). Le site internet de l'école est toujours consultable sur [http : /ecole.wanadoo.fr/ecole.cousteau/](http://ecole.wanadoo.fr/ecole.cousteau/) Vous pouvez nous envoyer un message à l'adresse suivante : ecole.cousteau@wanadoo.fr

Les élèves de CM2 à la neige

Les 21 élèves de la classe de CM2 de l'école J-Y Cousteau sont partis en classe de neige au Collet d'Allevard (38) du 9 au 16 décembre 2001 et ont séjourné dans le centre des PEP de la Mayenne : "Les Mainiaux". Pendant ce séjour, ils ont pratiqué le ski de piste à raison de trois heures par jour et ont brillamment réussi leur test (flocon ou étoile).



Ils ont visité la station de sports d'hiver, Allevard les Bains et son musée. En compagnie d'un garde forestier de l'ONF, ils ont étudié la faune, la flore et les fonctions de la forêt. Chaque jour, ils ont envoyé un courrier électronique accompagné de photos numériques à destination des familles. Ils sont revenus la tête chargée de souvenirs et de bons moments partagés.

Ils tiennent à remercier la municipalité d'Argentré et l'Amicale Laïque pour leur aide financière ainsi que leurs enseignants Mme Antoni et M Groussard et les deux professeurs des écoles stagiaires de l'IUFM de Laval : M Lotte Ludovic et Touze Sébastien.





Ecole St Cyr - Ste Julitte Une école qui s'ouvre au monde

Nous vous en parlions depuis un an ; enfin ça y est, notre école ouvre ses portes et sa boîte aux lettres par le biais d'Internet. Le samedi 21 avril, de nombreux visiteurs étaient présents lors de la porte-ouverte pour découvrir le site sur grand écran. « Nous voulons que notre site soit un lieu de rencontre ; qu'il permette aux enfants de notre école de présenter leur cadre de vie, leurs productions, leurs projets, leurs moments forts... Nous espérons que nos visiteurs n'hésiteront pas à nous écrire et à nous transmettre leurs idées ».

Notre adresse : <http://perso.wanadoo.fr/ecole.argentre.53/>

Les CM1-CM2 n'ont pas encore eu le temps de préparer leur page Internet sur la semaine de Classe Découverte qu'ils ont vécue à la Bourboule du 29 avril au 6 mai.



Séjour inoubliable, riche en découvertes : géologie, volcanisme, artisanat local, contes, randonnées, géographie, histoire... une semaine bien chargée dans un centre « Les Poussins » particulièrement accueillant.

Lors de la fête de fin d'année, ils ont exposé aux parents et amis le travail réalisé, et préparé une dégustation de St Nectaire fermier.

Depuis plusieurs années les élèves de notre école travaillent le chant choral avec l'Association Départementale pour la Musique et prennent plaisir à chanter. 2002 sera une étape importante puisque les CM1 et CM2, dans le cadre d'un Projet Artistique et Culturel par Classe, s'associeront aux cycles 3 de Bonchamp et Louverné pour présenter un opéra avec l'Ensemble Instrumental de la Mayenne dirigé par M. Yves Parmentier.

Retenez, dès maintenant, la date de ce concert : vendredi 7 juin 2002, à 20H30, aux Angenoises à Bonchamp.

Lettre à un cambrioleur...

Nous avons une bibliothèque où nous prenions beaucoup de plaisir à choisir des livres, à les lire, à en parler.

Depuis que tu as volé notre ordinateur en octobre, la pièce est triste, vide. Nous ne pouvons plus utiliser notre bibliothèque car tout était répertorié sur l'ordinateur.

As-tu pensé aux personnes qui avaient donné de leur temps pour créer la B.C.D ? Regrettes-tu un peu le geste que tu as eu ?

Les élèves de CM.



association **atelier théâtre**

**LE THÉÂTRE
VOUS INTÉRESSE,
N'HÉSITEZ PAS
À NOUS REJOINDRE
L'AN PROCHAIN !
CONTACTEZ
MONSIEUR BEAUDET
AU 02 43 37 21 26.**

**Siège Social : Mairie - 30, rue du Maine - 53210 ARGENTRÉ
Président : M. BEAUDET - LES FALLUÈRES - 53210 ARGENTRÉ -**

Après 4 années d'existence, l'atelier théâtre d'Argentré peut proposer cette année trois groupes distincts.

1^{er} groupe : enfants de 7 à 11 ans, tous les mercredis (sauf vacances scolaires) de 14h à 15h30.

2^{ème} groupe : pré-ados, ados de 12 à 16 ans, tous les mercredis (sauf vacances scolaires) de 16h à 17h30.

3^{ème} groupe : adultes et grand ados de 17 ans et plus, tous les mercredis (sauf vacances scolaires) de 20h30 à 22h30.

L'atelier comporte 25 séances d'octobre à fin avril et est animé par un comédien professionnel.

Manifestations proposées par la section théâtre d'Argentré pour l'année 2002.

Le 27 avril 2002 : Représentation théâtrale des adultes.

Le 4 mai 2002 : Représentation théâtrale des enfants.

L'atelier théâtre convie aussi les argentréens et les argentréennes à une soirée concours karaoké le samedi 26 janvier 2002 avec repas dansant.

L' Association Intercommunale d'Aide à Domicile en Milieu Rural d'Argentré - Entrammes - Forcé - Louvigné - Parné/Roc et Soulgé/Ouette est intervenue :

TRAVAILLEUSE FAMILIALE

586,5h d'aide avec Technicienne Intervention Sociale et Familiale pour 5 familles.

AIDE A DOMICILE

4528h d'aide à Domicile pour 41 foyers.

PORTAGE DES REPAS

Plus de 1950 repas ont été servis à 17 bénéficiaires et portés par des bénévoles.

Quelques précisions pour l'aide aux familles.

Les interventions dans les familles qui rencontrent momentanément des difficultés s'effectuent de deux manières différentes :

a) Avec une TISE (Technicienne d'Intervention Sociale et Familiale), son rôle plus spécifique est de prendre en charge les jeunes enfants : repas, toilette, aider au travail scolaire le soir au retour..., en présence des parents ou lorsque les parents sont absents. Elle assure aussi bien évidemment les tâches ménagères : entretien intérieur, cuisine, linge...

b) Avec une aide à Domicile. Elle effectue les tâches ménagères et peut s'occuper aussi des enfants mais en présence des parents. Des prises en charge du coût horaire sont accordées par la ou les caisse(s) dont dépendent les familles mais elles sont toujours en fonction de l'ensemble des revenus de la famille.

Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser à :

Mme LESAGE Simone - 02 43 37 33 88
Aide aux Familles

Mme ALBERT Ginette - 02 43 02 33 25
Aides aux personnes âgées ou handicapées.
Ou à la mairie qui transmettra.



Le samedi 8 décembre, à la salle des fêtes de Soulgé, l'A.D.M.R. a offert un après-midi récréatif à toutes les personnes âgées ou handicapées aidées par ces services. Les bénévoles et les intervenantes à domicile accompagnaient ces personnes. L'objectif poursuivi était de réunir le maximum de personnes autour d'un goûter dans la joie de Noël, de favoriser le maintien des relations avec l'extérieur et de ne pas laisser la solitude s'installer. Les enfants de l'école soulgéenne ont animé ce goûter avec des chants ; ils étaient accompagnés de Philippe BERTRON et ses instruments. Bel exemple de solidarité entre les générations.





Club des anciens de la vallée de la jouanne.

Notre Club se porte bien, il a vécu au cours de l'assemblée générale quelques modifications au niveau du bureau. En effet notre Présidente Germaine Lenain a souhaité passer le relais, ainsi que notre secrétaire Irène Goulay, Louis Hamelin responsable des boules et Georges Cahoreau membre du bureau.

Suite au vote, cinq nouveaux sont venus les remplacer au cours des élections.

Un nouveau Président, Emile Brault a pris la responsabilité du club. Vice Présidente : Henriette Douxami, Vice président : Bernard Reauté, Trésorière : Christiane Davoust, Trésorier - adjoint : Joseph Corbeau, Secrétaire : Thérèse Guilmeau et Secrétaire adjoint : Danièle Pinot.

Au cours du repas des anciens du 24 février, au restaurant des Pêcheurs, le Président Emile Brault a remercié les anciens du bureau pour le travail qu'ils avaient accompli en offrant une composition florale à l'ancienne Présidente et à la Secrétaire, un livre à Louis Hamelin et Georges Cahoreau.

Robert Tranchard et d'Emile Brault. Une coupe a été offerte par l'assurance Groupama, ainsi que le Trophée à défendre l'année prochaine.

Au championnat départemental qui avait lieu le 28 mai à Bonchamp, 40 triplettes se sont disputées le titre qui revient à l'équipe d'Argentré, Emile Brault, Serge Viot et Robert Tranchard. Ils ont représenté la Mayenne lors du National, les 5 et 6 Septembre à Rennes, une coupe a été offerte lors de la fête de l'amitié à Mayenne le 13 juin 2001 par Groupama.

La grande nouveauté de l'année fut l'animation « Gym d'entretien ». Une vingtaine d'Adhérents profite du cours de Mylène et de l'initiation au tennis.



Les activités traditionnelles ont repris le 6 février concours de belote communal 24 joueurs se sont disputés les premières places. Se sont qualifiés : Bernadette Pinot, Julienne Gautrain, Claude Sevín, Joseph Davoust, Supléante Jeanine Mézières. Le 9 avril au concours Cantonal nos aînés ont terminé à la 3^{ème} place.

Le 19 avril concours cantonal de boules en triplettes des Ainés Ruraux, l'équipe se qualifie, elle se composait de Serge Viot, de

Les Randonnées Pédestres ont repris le lundi de chaque mois, avec le contour du village, la découverte de la Carie, du plan d'eau de St Denis et l'Étang de la Trétonnière.

Le voyage-séjour dans les Pyrénées fut marqué par la neige, et le baptême de l'air en hélicoptère.

La nouvelle équipe souhaiterait que de nouveaux jeunes retraités viennent nous rejoindre.

Le Président

Les activités et services des associations « familles Rurales » sont regroupés dans une plaquette jaune que vous pouvez trouver à la mairie. N'hésitez pas à contacter les responsables.

Les activités permanentes d'Argentré :

- **Yoga - Salle des Fêtes**
Tous les mercredis à 18h30
Nicole Dupuis - ☎ 02 43 37 39 29.



- **Gymnastique d'entretien**
Tous les lundis de 20h30 - 21h30
Salle Multisports
Isabelle Collet - ☎ 02 43 37 33 91.



- **Baby Gym**
Maryse Launay - ☎ 02 43 37 20 74.
M.N. Thuault - ☎ 02 43 37 31 35.



- **Echanges de savoir-faire**
Tous les mardis après-midi - Salle de la Mairie
Renée Terrier - ☎ 02 43 37 30 47.



- **Baby sitting :**
Nous pouvons vous mettre en relation avec des jeunes de la commune, capables d'assurer ce service.
Josette Guibert - ☎ 02 43 37 38 67.



- **Transport scolaire :**
Responsable Yvette Chevalier - ☎ 02 43 37 35 32.



- **Anglais :**
Le mardi soir de 20h à 21h.
Les cours seront assurés par Madame Packer d'Argentré.



Les activités fonctionnelles de l'association

- Le centre de loisirs en juillet :
J.L. Duchêne - ☎ 02 43 37 32 19.
M.O. Rivière - ☎ 02 43 37 82 13.
- Le rallye pédestre :
Chaque année, le 1^{er} mai, randonnée et pique-nique en famille, sur la commune. Participation gratuite.
Nicole Labille - ☎ 02 43 37 32 60.
- Sont prévus des après midi bricolage pour les enfants, chaque « petites vacances », une soirée « composition florale » pour les adultes.
Georgette Fournier - ☎ 02 43 37 37 91.

Centre de Loisirs Familles Rurales 2001

Le 16^{ème} Centre de loisirs sans Hébergement organisé par l'association Familles Rurales d'Argentré s'est déroulé sur 4 semaines en Juillet 2001. il a permis d'accueillir 108 enfants de 6

à 14 ans et leur permettre de passer un temps de vacances en pratiquant des activités variées.

L'équipe d'animation, composée d'un directeur et de 6 animateurs formés, a proposé un projet pédagogique avec un éventail d'activités adaptées à chaque tranche d'âge des enfants fréquentant le centre de loisirs.

La fréquentation, avec 149 enfants sur 4 semaines au Centre de Loisirs et de 66 enfants en mini camp, a permis d'offrir 1075 journées vacances aux enfants de la commune et des communes environnantes.

Les quatre mini camps de 5 jours organisés par l'équipe d'animation ont offert un choix diversifié et adapté, avec :

- camp découverte à Ste Suzanne pour les 6-8 ans.
- camp poney à Commer pour les 8-10 ans.
- camp cirque à la Rincerie pour les 9-12 ans.
- camp multisports à la Rincerie pour les 12-14 ans.

Cette année les activités proposées ont permis à 85 familles de faire passer une période de vacances encadrées et variées aux enfants de nos communes.

L'association vous donne rendez-vous dans les premiers mois de 2002 pour l'organisation du 17^{ème} Centre de Loisirs. Nous comptons sur le soutien de nouvelles familles pour répondre aux besoins des enfants dans le domaine des loisirs et des activités hors temps scolaire.

association **animation argentré**

L'Association Animation Argentré, vous présente à tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nous espérons que l'année 2002 sera plus propice que 2001 pour notre association.

En effet, en 2001 un nouveau spectacle avait été préparé et n'a pas pu être présenté uniquement à cause du manque de figurants. Nous souhaitons vivement que pour 2002 ceux-ci se mobilisent et les argentréens en priorité.

Sans vous, nous ne pouvons rien faire.

Nous vous communiquons les dates retenues pour les spectacles et les répétitions.

Spectacles : vendredi 5 juillet, samedi 6 juillet et vendredi 12 juillet.

Répétitions : au mois de mai, mardi et jeudi de 20h à 22h à compter du 21 mai soit les 21-23-28 et 30.
au mois de juin, mardi et jeudi de 20h à 22h les 4-6-11-13-18-20-25 et 27.
au mois de juillet à partir de 22h les 1^{er}-2-3, et le 4 répétition générale.

Lancez vous dans l'aventure, n'hésitez pas à nous rejoindre, nous comptons sur vous.

Composition du nouveau bureau

Président :	J.P. MAILLET
Trésorière :	M. BRAULT
Trésorière adjointe :	Y. JADAULT
Secrétaire :	É. BRAULT
Secrétaire adjoint :	P. MONNIER
Membres :	V.BARRIER - G.BARRIER - C. BRAULT G.BRAULT - M. CHESNEL - N.HELBERT



édito du président

Voilà déjà 3 mois que les sportifs argentréens ont repris le chemin des stades, circuits ou salles.

Certaines assemblées générales ont modifié la composition des bureaux de quelques sections après parfois quelques hésitations de certains à s'investir ou se réinvestir dans la prise de responsabilité. Il faut féliciter l'arrivée de Monique Gouget à la tête de la section cyclo. C'est la seule femme présidente d'une section et j'espère que d'autres viendront la rejoindre au sein du bureau directeur de l'US où de nouvelles têtes sont apparues.

Le constat est que la relève ne se bouscule pas au portillon ; nous sommes sans doute dans une période où les personnes viennent pratiquer leur sport favori sans penser qu'elles peuvent prendre des responsabilités, aussi minimes soient-elles. Ceci permettrait d'alléger la tâche de leurs présidents, secrétaires ou trésoriers déjà bien occupés par des réunions avec les instances départementale, régionale ou municipale.

Notre municipalité a mis en place un comité de pilotage composé de membres du conseil et de membres de l'US. Ce comité travaille sur l'état des lieux des structures actuelles et vient d'élaborer un planning d'aménagement des structures sportives pendant la durée du mandat municipal. Les sections pourront alors décider de leur développement en tenant compte de ce planning. Dans l'immédiat, soyons patients en attendant d'évoluer dans un environnement cohérent et agréable.

Au cours de l'été 2001, les animations sportives mises en place par Mylène Le Péculier ont satisfait beaucoup de jeunes argentréens. Je profite de cet article pour rappeler que tous les **enfants** sont invités :

- A découvrir un sport pour lequel existe une section de l'US pendant les « petites » vacances scolaires.
- A découvrir d'autres sports ou animations pendant le mois de juillet.

Je vous présente, au nom de toutes les sections, mes meilleurs vœux pour 2002.

Le Président de l'US.
J.P. Morin.

président
basket-ball

Henri-Xavier ROUSSEL

1, rue des Roitelets
53210 Argentré

☎ 02 43 37 31 38

président
bi-cross

Laurent BESNIER

25, Hameaux du Palis
53210 Argentré

☎ 02 43 37 37 10

président
cyclotourisme

Monique GOUGET

12, rue du Lac
53210 Argentré

☎ 02 43 37 37 32

président
football

Bertrand LENAIN

18, rue de Bellevue
53210 Argentré

☎ 02 43 37 34 07

président
handball

Arnaud BARRE

12, rue du Maine
53210 Argentré

☎ 06 03 91 61 55

président
pétanque

Michel LERIOUX

1, rue de Bellevue
53210 Argentré

☎ 02 43 37 34 00

Union Sportive

Président :

Jean-Pierre MORIN

☎ 02 43 37 33 12

Vice-Président :

Marcel CHESNAY

☎ 02 43 37 32 23

Secrétaire :

Henri-Xavier ROUSSEL

☎ 02 43 37 31 38

Secrétaire-adjoint :

Maurice BOURDAIS

☎ 02 43 37 34 19

Trésorier :

Jean-Yves MOUSSAY

☎ 02 43 37 35 60

président
rando-pédestre

Jean-Marc DUPUIS

«Maritoune»
53210 Argentré

☎ 02 43 37 39 29

président
tennis

Marcel CHESNAY

5, rue des Mésanges
53210 Argentré

☎ 02 43 37 32 23

président
tennis de table

Marcel DAVOUST

3, rue du Champ de la Vigne
53210 Argentré

☎ 02 43 37 85 85

président
volley-ball

Jacques DESNOS

Chemin des Rochers
53210 Argentré

☎ 02 43 37 38 68



Le BMX ne se porte pas trop mal. Au niveau des licenciés, en 2001, nous sommes passés de 21 à 32 pilotes. Les nouvelles recrues ont moins de 7 ans, c'est très motivant et très réconfortant pour le club qui envisage de grands projets. En ce qui concerne les organisations, toutes ont été d'une très bonne réussite, sauf la course de championnat du 14 octobre où la pluie a terni le spectacle.

Les résultats sportifs des 15 pilotes qui ont fait le championnat régional sont excellents, sachant que la plupart d'entre eux étaient dans leur année défavorable :

Yoann Besnier 5^{ème} en poussins, Maxime Genest et Charly Bertin 5^{ème} et 7^{ème} en pupilles, Jade Foucher 4^{ème} en pupilles, Raphaël Besnier 4^{ème} en benjamins, Marie Huet 2^{ème} en benjamins filles, Ludvine Lebailly 2^{ème} en élite fille, Manuel Cuguen 3^{ème} en élite régional et le plus beau résultat revient à Florian Genest, minime, surclassé en cadet qui se permet de terminer à la 5^{ème} place.

Florian n'est pas resté qu'au niveau régional il a participé à 7 courses nationales où il était à chaque fois finaliste : 7^{ème} à St Étienne, 6^{ème} à Tours, 7^{ème} à Descartes, 3^{ème} à Cavaillon, 3^{ème} à Petit Couronne, 7^{ème} à Eragny.



Au championnat de France, peu de pilotes Argentréens y ont participé. On peut regretter la chute de Manuel Cuguen au 1/4 de finale à Carquefou, ce même jour Florian termina 3^{ème}. Ensuite, seul Florian a fait des résultats 8^{ème} à la 1/2 finale à La Gorgue et malheureusement il ne termina, à la finale de France à Lempdes, que 5^{ème} en 1/2 finale.

La récompense la plus honorable pour notre pilote Argentréen Florian Genest fut la 5^{ème} place au championnat d'Europe à Genève.

Pour tous ces résultats, on peut remercier Rodolphe Cuguen, Willy Gouget et Mylène Le Péculier pour leur excellent travail aux entraînements et aussi notre président Laurent Besnier pour sa grande disponibilité qu'il met au profit du BMX.

Le championnat 2002 est commencé et déjà les résultats sont

remarquables et surprenants avec les nouvelles recrues.

Pour ceux qui voudraient nous rejoindre appeler :

Laurent Besnier : 02 43 37 37 10

Béatrice Huet : 02 43 37 34 26

Jacques Marteau : 02 43 37 65 97



Une nouvelle saison a commencé pour la section Cyclo Sport d'Argentré avec 29 licenciés (8 Femmes et 20 Hommes), l'effectif est stable par rapport aux autres saisons bien que la population d'Argentré soit en nette progression alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre sur les routes des environs de la commune, le samedi après midi ou le dimanche matin.

Au programme de cette nouvelle année, une sortie pique-nique au mont St-Michel est prévue, ainsi que la soirée dansante annuelle fixée au 12 octobre 2002 pour clore la saison.

Pour la première année, suite aux élections lors de l'assemblée générale une femme est à la tête de la section.



Le Bureau est Composé de :

Président : Monique GOUGET

Vice-Président : Marcel BOULVRAIS

Trésorier : Alain GOUGEON

Secrétaire : Daniel HOUDOU

Membres : Gisèle HEURTAULT

Patrick MARSOLLIER

Daniel LESAIN

Gaëtan CHAILLAND

Claude FAUCHARD

Patrick DEUIL

Renseignements au 02 43 37 37 32 ou au 02 43 37 38 99

Les membres du bureau

Son Organisation :

Président : Marcel CHESNAY
Secrétaire : Isabelle LHOTELLIER
Secrétaire adjointe : Chantal LECOINTE.
Trésorier : J.Y. MOUSSAY
Commission jeunes :
Responsable : Jérôme SABIN
Membres : Raphaël MAURUS,
 Marcel CHESNAY
 Stéphanie DESPRÉ

Brevet d'état.

Commission Championnat Adultes :

Responsable : Jérôme SABIN
Membres : FOUILLET Jeanine
 Jean GOYET

Commission loisirs :

Responsable : Chantal MAURUS.
Membres : Isabelle LHOTELLIER
 Chantal LECOINTE
 Jean-Marie VERGER
 Bernard FAURÉ.

Commission Partenariat

Responsable : Jean GOYET
Membre : Bernard FAURÉ

Commission tournois :

Responsable : Marcel CHESNAY
 Raphaël MAURUS
Membres : l'ensemble du bureau

Son Activité tourne autour de trois axes :

- la formation des jeunes dans l'école de tennis.
- Le championnat par équipes seniors.
- L'organisation de la pratique du tennis loisir.

Ces deux compétitions sont d'une organisation très lourde, elles nécessitent la mobilisation de l'ensemble de la section tennis. Elles se déroulent en juin pour les jeunes et pendant les vacances de Noël pour les adultes.

Ce sont les grands domaines de notre activité. Nous organisons et participons, à des animations pendant les vacances scolaires, à une sortie Roland Garros qui a eu lieu fin Mai 2001, à différentes initiatives de la ligue des Pays de Loire, telle que le "Mini Tennis" en fête à Angers.

Nous proposons aux écoles une découverte tennis avec mise à disposition d'un encadrement et du matériel nécessaire. Nous pouvons également organiser pour les adolescents et adultes des stages d'initiation, de perfectionnement.



Alors si vous voulez :

- Découvrir le tennis
- Garder la Forme en jouant au tennis
- Améliorer vos performances

N'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes à votre disposition pour les renseignements nécessaires. La cotisation intégrant la licence assurance et le prix de la carte d'adhérent est stable depuis de nombreuses années. Pour les adultes le coût est de **38,11 €** pour les argentréens et de **45,73 €** pour les personnes extérieures à la commune.

Et Puis Prenez Date :

Un samedi matin chaque mois de 10h à 12h, nous serons présents au complexe sportif, vous pourrez venir vous renseigner, découvrir notre sport. Le calendrier du premier semestre 2002 (2^{ème} samedi de chaque mois) : 9 Février, 9 Mars, 13 Avril, 11 Mai et 8 Juin.

A bientôt, le bureau ■



La saison 2001/2002 a redémarré dès le mois de septembre avec une trentaine de licenciés.

Le championnat quant à lui, a repris le 5 octobre avec 4 équipes engagées : 2 seniors (l'une évoluant en départementale 3 et l'autre en départementale 4) et 2 équipes jeunes une en cadet et l'autre en benjamin minime.

L'entraînement des jeunes a lieu le jeudi de 18h30 à 20h, par Mylène LEPÉCULIER. Les entraînements des seniors a lieu le mercredi soir à partir de 20h.

Toutes les personnes intéressées pour rejoindre notre section, peuvent se rendre à la salle multisports aux heures d'entraînements indiquées ci-dessus ou contacter notre président Marcel Davoust.



Le Bureau : 01/02

Président : Marcel Davoust
Secrétaire : Mickaël Mellier
Trésorier : Christophe Carril
Membres : Jérôme Bréhard
 Damien Metayer
 Fabrice Tiercelin
 Patrick Zins



Depuis septembre, jeunes et moins jeunes ont repris le chemin des salles de sports afin de participer aux championnats de la nouvelle saison 2001/2002.

Juste un petit retour en juin 2001 pour vous parler du 1er tournoi organisé par la section, 25 jeunes filles et garçons de catégorie poussin, benjamin et minime ont pu participer à ce tournoi. Les responsables de la section très bien secondés par Mylène ont été très satisfaits du déroulement de ce tournoi autant par la participation que par la très bonne ambiance. C'est ainsi que des jeunes, ayant apprécié cette journée ont rejoint la section en septembre.

Nous avons donc cette année un effectif, stable en senior, en légère baisse au niveau des minimes garçons et en progression pour les benjamines...

Pour les jeunes, les entraînements se déroulent tous les vendredis soir de 19h15 à 20h45 sous la responsabilité de Mylène et de Jean-Yves Papin. Les matchs de championnat et de coupe se jouent les samedis après midi.

Je tiens, ici à remercier tout particulièrement Jean-Yves Papin pour le travail qu'il effectue et le temps qu'il passe auprès des jeunes de la section.



Durant l'année, plusieurs stages de perfectionnement sont proposés aux jeunes au niveau du département, ce qui a permis à 2 benjamines du club, Valérie De Robillard et Estelle Desnos d'être sélectionnées et de participer au sein de l'équipe de la Mayenne aux championnats inter départementaux qui se sont déroulés fin octobre 2001 à Ancenis. Bravos à elles.

Quant à l'équipe Senior qui évolue en championnat départemental 1, elle a disputé à ce jour 5 matchs et se situe en milieu de tableau, en ayant pour objectif de terminer dans les 5 premiers.

La section Volley désire toujours mettre en place une équipe « Volley loisir », alors n'hésitez pas, Mesdames et Messieurs, jeunes et moins jeunes à prendre contact et à nous rejoindre devant les filets.

La section volley ball vous présente tous ses meilleurs vœux pour 2002.

Le président

**Filles ou garçons
nés en 1989, 1990 ou 1991,
n'hésitez pas à téléphoner à**

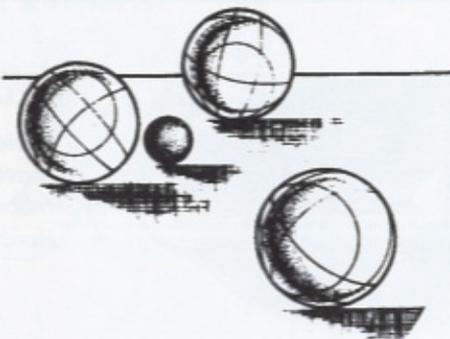
**Jacques Desnos au 02 43 37 38 68
Jean-Pierre Morin au 02 43 37 33 12**



La saison 2001 s'est déroulée avec 69 participants dont 3 licenciés. La pétanque argentréenne se porte bien !!!

5 concours licenciés furent organisés dans l'année, plus des concours de loisirs. Bonne participation !!! Pour l'année 2002, 20 soirées de loisirs sont prévues qui débiteront le 12 Avril, et 4 concours licenciés avec vétérans.

Toutes personnes intéressées par la pétanque peuvent s'adresser à M. LERIOUX Michel ou au bureau.



COMPOSITIONS DU BUREAU

- Président :** Michel LERIOUX
- Vice-Président :** LEPECULIER Joël
- Secrétaire :** CAILTON Jean-Pierre
- Secrétaire adjoint :** POLLAS Christine
- Trésorier :** LAUNAY Thierry
- Trésorier adjoint :** MAINE Marie-Hélène
- Membres :** FOINEL Pierre
GUERINET Véronique
GUITTET Laurence
MAINE Raymond
MELLIER Michel
MOREAU Guillaume
LEROY Alain



Après une saison difficile au niveau des seniors. La section est bien répartie avec un nouveau groupe et de nouveaux encadrants. Les effectifs sont restés stables. Un nouvel entraîneur s'investit pleinement auprès des seniors en la personne d'Yvon BOULAY qui connaît bien le club. Les moins de 17 ans sont sous la responsabilité de David CHEVALIER, Raymond MAINE et Sébastien BOÛRDIN. Les moins de 15 ans avec Pierre-Antoine GOULAY et Francis GOUGET, que des gens du CRU. avec un nouvel état d'esprit et de groupe. Tous nos remerciements à la mairie pour le traçage du terrain.



LE NOUVEAU BUREAU SE COMPOSE :

- Président :** M. LENAIN Bertrand
- Vice-Président :** M. CORMIER Alain
- Vice-Président :** M. LEGRAND Daniel
- Secrétaire :** M. BELOT Pascal
- Trésorier :** M. DROCOURT Michel
- Vice-Trésorier :** M. COUSIN Babette
- Membres :** BRAULT O.
MAINE R.
BOIVIN J.
BRAVIN O.
BOURDIN S.
LOISEAU C.
GOUGET F.
GOULAY P.A.
MOREAU L.
GERBOIN G.
POTEL F.

LA SECTION EST A LA RECHERCHE DE JEUNES ARBITRES.

Pour tous renseignements de la section s'adresser à
LENAIN Bertrand : Tél. 02 43 37 34 07
BELOT Pascal : Tél. 02 43 37 77 42



Le bureau :

- Président :** M. Arnaud BARRE
- Vice-Président :** M. Jean-François LETURMY
- Secrétaire :** M. Franck HAUTOBOIS
- Secrétaire adjoint :** M. Frédéric MARTIN
- Trésorier :** M. Pascal LANDAIS
- Trésorière adjointe :** M. Céline LANDAIS

Nombre de licenciés : 12

La section est née en 2000 de l'envie de trois argentréens (T. CHRETIEN, P. LANDAIS et O. BRAVIN), de faire revivre le handball à Argentré, après plusieurs années de sommeil. Pour compléter ce trio, J.François LETURMY s'est occupé de la partie technique. En effet, il est venu partager avec les néophytes ses presque trente années d'expériences acquises au niveau régional avec différents clubs mayennais.

La première saison fut l'occasion, pour les joueurs, de se familiariser avec ce sport, en remportant tout de même une belle rencontre. Le début de la seconde saison est prometteur avec un classement en milieu de tableau et des résultats qui permettent de nourrir de bons espoirs.



La section Randonnée Pédestre de l'U.S. ARGENTRÉ organisait le dimanche 13 mai son habituelle sortie annuelle « bord de la mer » ! Succès complet avec une météo enfin favorable pour parcourir quelques 20 kilomètres en bord de Rance et pour terminer la visite par la découverte de la ville de DINAN, ville souvent contournée alors qu'elle mérite vraiment qu'on s'y arrête au moins quelques heures.

Composée actuellement de 58 adhérents, notre section accueille tous ceux et celles qui souhaitent parcourir les sentiers (en général mayennais), le troisième après midi de chaque mois, sans esprit de compétition, mais avec le souci de voir ce patrimoine entretenu et transmis. Du côté d'ARGENTRÉ, quelques projets de voir s'améliorer les jonctions autour du plan d'eau afin de contourner le lotissement du lac, et d'améliorer notablement le balisage actuel des sentiers, mais encore un peu de patience pour que tout se mette en place...

Deux solutions pour nous rejoindre :

*Une simple adhésion à l'U.S.ARGENTRÉ de 40 F par an qui permet surtout de recenser les marcheurs sympathisant à l'action.

*Une adhésion à la Fédération Française de Randonnée Pédestre qui vous assure davantage, avec plusieurs couvertures (compter aux environs de 100 F par an suivant la formule).

Il va sans dire que pour simplement « essayer », pour vous joindre à nous ou vous renseigner, rien de plus facile, téléphonez-moi au 02 43 37 39 29. je me ferai un plaisir de vous convaincre...

UN PEU D'HISTOIRE

Avec une bonne humeur et une détermination qui force l'admiration, n'oublions pas, nos nouveaux randonneurs, « vétéristes » et « joggers », que tout n'a été possible que quand quelques argentréens ont pris conscience en 1978 de la nécessité de transmettre un patrimoine qui se morcelait. Familles Rurales fédéra par la suite cette initiative.

Entretenir, améliorer, faire connaître et apprécier chaque fois que faire se peut, défendre parfois et faire respecter, c'est là une mission bien comprise par la Municipalité qui met ses moyens au service du plus « grand stade » de la commune.



17 août 1986. « La belle époque ». Quand les randonneurs en plus de leurs jambes avaient encore des bras...

**U.S ARGENTRÉ RANDONNÉE PÉDESTRE
SORTIES 2002**

DATE	RESPONSABLE	CIRCUIT
20 Janvier	MOUSSAY Chantal Tél.. 02 43 37 35 60	Circuit surprise. Découverte guidée de Château-Gontier avec N. VILLEROUX.
17 Février	LEMOINE Chantal DRUET Sylvie Tél.. 02 43 37 33 60	au pays de Robert Tatin : 12 Km Rendez- vous 13h45 place de l'église d'Argentré ou 14h15 Cossé le Vivien . Parking et départ place du champ de foire (derrière l'église). Circuit N°6-38
17 Mars	DUPUIS jean-Marc Tél.. 02 43 37 39 29	Circuit de grottes : 10 Km Rendez-vous 13h45 place de l'église d'Argentré ou 14h15 place de l'église à Soulgé . Circuit N°1-75
21 Avril	DANEELS Mireille Tél.. 02 43 37 31 01	Flânerie au bord de la Mayenne : 11 Km Rendez-vous 13h45 place de l'église d'Argentré ou 14h15 place de l'église à Origné . Circuit N°6-38
5 Mai	DUPUIS jean-Marc Tél.. 02 43 37 39 29	Sortie annuelle en car. Direction GRANVILLE . Sortie avec participation financière. S'inscrire dès Mars 2001. Rendez-vous 7h30 place de l'église d'Argentré.

16 Juin	DUPUIS Jean-Marc Tél.. 02 43 37 39 29	Retour vers 19h00. Sortie pique-nique toute la journée. Circuit de : 19 Km Rendez-vous 9h30 place de l'église d'Argentré ou 10h00 place de l'église à Ruillé-Froid-Fond . Circuit N°4-47
22 Septembre	DANNEELS Mireille Tél.. 02 43 37 31 01	Les deux boucles de Villiers-Charlemagne : 12 Km. Rendez-vous 13h30 place de l'église d'Argentré ou 14h15 place de l'église à Villiers-Charlemagne . Circuit N°4-46B
20 Octobre	DUPUIS Jean-Marc Tél.. 02 43 37 39 29	hors-Circuit à Argentré : 11 Km (à confirmer). Rendez- vous 13h45 place de l'église d'Argentré Sortie suivie de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE à 17 H . Circuit N°4-39
17 Novembre	LEMOINE Chantal DRUET Sylvie Tél.. 02 43 37 33 60	Circuit de Moulay : 11 Km Rendez- vous 13h45 place de l'église d'Argentré ou 14h15 Parking avant l'écluse située près de l'hôtel « beau rivage ». (1 Km au Nord de Moulay sur la RN 162). Circuit N°4-25
15 Décembre	MOUSSAY Chantal Tél.. 02 43 37 35 60	Circuit du ruisseau du Plessis : 10 Km Rendez- vous 13h45 place de l'église d'Argentré ou 14h15 place de l'église au Genest-Saint Isle . Circuit N°4-36

Nous comptons sur votre participation afin de « faire vivre » nos chemins...

LE BUREAU ■



SECTION BASKET-BALL



Depuis deux ans la section maintient son effectif. Cette année, 98 licenciés (51 filles et 47 garçons) dont 64 jeunes.



13 équipes dont 10 équipes de jeunes sont engagées en championnat départemental. Bon début de championnat pour ces jeunes surtout pour les mini-poussins en entente avec Louvigné qui ont gagné leur premier plateau contre l'U.S Laval et Evron.

Les équipes seniors peuvent viser la montée si elles continuent à engranger les victoires.

L'école d'arbitrage a repris avec Ludovic JEULAND comme responsable et compte 3 stagiaires : Yves BEAUDET, Gabriel CHEMIN et Pierre HOUDOU. Ils assurent le samedi après-midi l'arbitrage des équipes jeunes.

Nous avons maintenant 2 arbitres officiels au sein du club, Jean-Marie LE PÉCULIER arbitre départemental en cours de formation et Ludovic JEULAND arbitre régional.

Côté encadrement, Mélanie CHESNEAU et Lucie ROUSSEL ont été reçues au brevet d'initiateur Mini.

Alain BENOIT quant à lui intègre l'équipe encadrante. Il s'occupe de l'équipe minimes filles (entente avec Louvigné).

OBJECTIFS CETTE SAISON

- Continuer notre politique de jeunes et de formation.
- Recruter un Coach pour l'équipe seniors masculine (un contact a été établi cet été).
- Continuer à s'affirmer au sein de l'U.S Argentré.
- Organiser un tournoi communal et une soirée.

NOUVEAU BUREAU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU MOIS DE MAI

Président : Henri-Xavier ROUSSEL (coach cadettes 1^{re} année)

Vice-président : Jérôme RONNE (responsable seniors garçons)

Secrétaire : Sylvie LEFRAY (entraîneur baby)

Ad secrétaire : Stéphanie MAILLERIE (coach seniors filles)

Trésorier : Maurice BOURDAIS (adj. coach cadettes entente avec Louvigné)

Membres : Yvette PÉCULIER

Régine BRAULT (coach benjamines entente avec Louvigné)

Fabrice JAZAT (responsable vétérans)

Jacky BRIÈRE (responsable salles)

Pascal GAUTIER (coach équipe cadets entente avec Louvigné)

Patrick ZINS (coach équipe poussines entente avec Louvigné)

Merci à Mylène, aux membres, aux entraîneurs, aux joueurs et aux parents qui, au long de la saison assurent le dynamisme de notre section.

N° PORTABLE DE LA SECTION BASKET : 06 08 42 95 58

■ Le président
Henri-Xavier ROUSSEL

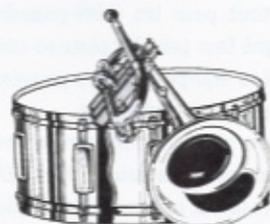


Après une année passée, riche en événements, l'École de musique MAURICE RAVEL a effectué une très bonne rentrée avec **367 élèves** (12% d'augmentation).
 A noter de nouvelles classes : cor d'harmonie, danse adultes à ENTRAMMES et **danse débutants à Argentré**. La création de cette classe est une grande réussite puisque 12 Argentréens de 5 et 6 ans se retrouvent tous les jeudi à la salle multisports à 17h. Pour l'année prochaine, d'autres cours seront proposés à différentes tranches d'âges.



MANIFESTATIONS EN 2002

SAMEDI 26/01/02	14h00-23h00 - Journée autour de la guitare : salle de PARNÉ 20h30 - Concert avec Lionel Moreau (soliste invité)
DIMANCHE 27/01/02	Après-midi Rencontre d'Orchestres Juniors à ANDOUILLÉ
MARDI 05/03/02	20h30 - Audition de Bois à la salle d' ENTRAMMES
VENDREDI 22/03/02	20h30 - Concert des Orchestres et Atelier Jazz : salle d' ARGENTRÉ
VENDREDI 26/04/02	20h30 - Audition de saxophones à la salle de LOUVIGNÉ
SAMEDI 15/06/02	20h30 - Gala de danse aux Angenoises à BONCHAMP
SAMEDI 22/06/02	18h00 - Fête de la Musique à ARGENTRÉ
VENDREDI 28/06/02	BARBECUE de l'Association des Amis de la Musique (Orchestres, Ensemble vocal et Atelier Jazz)



L'activité de notre jumelage est assez importante ces temps-ci ; l'échange officiel, pour marquer le deuxième anniversaire de notre partenariat se profile à l'horizon du mois de mai 2002.

ÉCHANGE DE JEUNES

Ce sont 14 jeunes et animateurs (Patricia COQUELIN, Marianne HOUDOU, Laure LAPIERRE) qui ont été les hôtes de leurs homologues souabes du 27 octobre au 03 novembre, c'est à dire pendant les vacances de la Toussaint. Ils sont tous rentrés ravis de cet échange et sont prêts à repartir ! Les objectifs principaux étaient les suivants :

- Permettre aux jeunes des communes de se rencontrer afin de pouvoir apprendre à se connaître et ainsi créer des liens d'amitié entre les communautés,
- Développer et améliorer les relations au sein du jumelage,
- Favoriser les discussions et les découvertes entre les deux cultures à travers la création d'un spectacle.

L'accueil a été particulièrement sympathique et le programme a permis d'aller à la rencontre des uns et des autres ; un peu d'histoire avec la visite du château de LINDEROF et de la ville d'AUGSBURG, quelques loisirs avec entre autres la sortie piscine NAUTILA, quelques moments de « travail » avec la rétrospective en photos et en cassette de 10 années d'échanges. Cette cassette sera présentée lors de l'échange officiel de 2002.

MARCHÉ DE NOËL

Toutes les communes jumelées de Souabe et de Mayenne ont été sollicitées pour participer

au marché de Noël à LAVAL. BABENHAUSEN a eu un stand et a présenté :

- des compositions florales de Noël
- des petits gâteaux de Noël
- des figurines de Noël

Ce marché s'est tenu Quai Gambetta à LAVAL du vendredi 07 au dimanche 09 décembre. Bien sûr, des représentants de BABENHAUSEN, ARGENTRÉ et LOUVIGNÉ assuraient la permanence sur le stand.

ÉCHANGE OFFICIEL EN MAI 2002

Cet échange aura lieu au mois de mai prochain et le programme détaillé est joint à cet article. Nous avons délibérément choisi de partir 5 jours, du mercredi 08 mai au dimanche 12 mai (week-end de l'ascension) et de voyager de jour car les nuits, curieusement, ne sont pas très longues lorsque nous sommes à BABENHAUSEN...

Cet échange marquera les 10 années de jumelage entre ARGENTRÉ-LOUVIGNÉ et BABENHAUSEN. Nous avons préparé le programme lors d'un séjour à GRANCEY-LE-CHATEAU entre membres des Comités de jumelage de BABENHAUSEN et ARGENTRÉ-LOUVIGNÉ. Nous espérons qu'il est attrayant et que vous serez très nombreux à nous accompagner !

Et pour terminer, meilleurs vœux pour la Nouvelle Année, ou encore, Die Besten Wünsche für ein Gutes Neues Jahr !



PROGRAMME DU JUMELAGE

Du 8 au 12 mai 2002

MERCREDI 8 MAI 2002

Départ ARGENTRÉ et LOUVIGNÉ le matin (vers 5h).
Arrivée à BABENHAUSEN (vers 19h).

JEUDI 9 MAI 2002

Matin

Conférence sur un thème européen.

Après-midi

Visite guidée de BABENHAUSEN et de la distillerie Salzgeber.

Soir

Festivités du 10ème anniversaire du jumelage avec un repas de fête.

VENDREDI 10 MAI 2002

Excursion au lac d'Ammer (ville typique Bavaoise) : Shopping à landsberg, traversée du lac en bateau jusqu'à Andechs, visite de l'église des bénédictins et dégustation de la fameuse bière d'Andechs.

SAMEDI 11 MAI 2002

Matin

Visite guidée du Landkreis Unterallgäu (région de Babenhausen), organisée par le syndicat d'initiative de Babenhausen.
Déjeuner au restaurant

Après midi

Randonnée pédestre (2km) à Maria Steinbach, visite d'une église de pèlerinage avec un petit concert d'orgue.
Et peut-être une visite du Château des Fugger.
Pour les jeunes Excursion dans les environs de Babenhausen avec des jeunes allemands.

Soirée dansante

DIMANCHE 12 MAI 2002

Retour à ARGENTRÉ et LOUVIGNÉ

L'association du tennis d'Argentré a accepté de participer à cet échange. Des tournois seront organisés avec l'association de Babenhausen, (les jours ne sont pas encore fixés).

janvier

- 11 Vœux de la Municipalité
- 12 Galette des Rois des Sapeurs-Pompiers
- 17 A.G. du Club Vallée de la Jouanne
- 26 Soirée Karaokée Atelier théâtre

février

- 03 Loto École St-Cyr/Ste-Julitte
- 16 Repas dansant des A.F.N.

mars

- 09 Repas École St-Cyr/Ste-Julitte
- 17 Bal du Club Vallée de la Jouanne
- 22 Concert École de Musique
- 23 Choucroute Amicale Laïque

avril

- 1^{er} Boules Triplettes
- 27 Représentation Adultes Atelier théâtre

mai

- 01 Rallye Pédestre Familles Rurales
- 03 Boules Triplettes
- 04 Représentation enfants Atelier Théâtre
- 05 Commémoration de l'Armistice
- 08 au 12 mai Échange Comité Jumelage
10^{ème} anniversaire BABENHAUSEN
(déplacement en Allemagne)
- 16 Boules doublettes vétérans + 55 ans

juin

- 07 Boules doublettes
- 09 Bal du Club de la Vallée de la Jouanne
- 15 & 16 Soirées Association
des Sénégalais de la Mayenne
- 16 Fête Plein Air Ecole St-Cyr/Ste-Julitte
- 22 Fête de la Musique
- 23 Fête Plein Air Ecoles Publiques
- 29 Comice Agricole

juillet

- 05 Boules tête à tête Hommes/femmes
et enfants
- 5 & 6 Spectacle Animation Argentré
- 06 Moules Frites Section BMX
- 12 Spectacle Animation Argentré

août

- 31 Boules doublettes

septembre

- 05 Boules Vétérans + 55 ans Doublettes
- 07 Concours Pétanque Amicale Laïque
- 08 Bal du Club Vallée de la Jouanne
- 14 Bi-Cross semi-nocturne
- 27 Boules doublettes

octobre

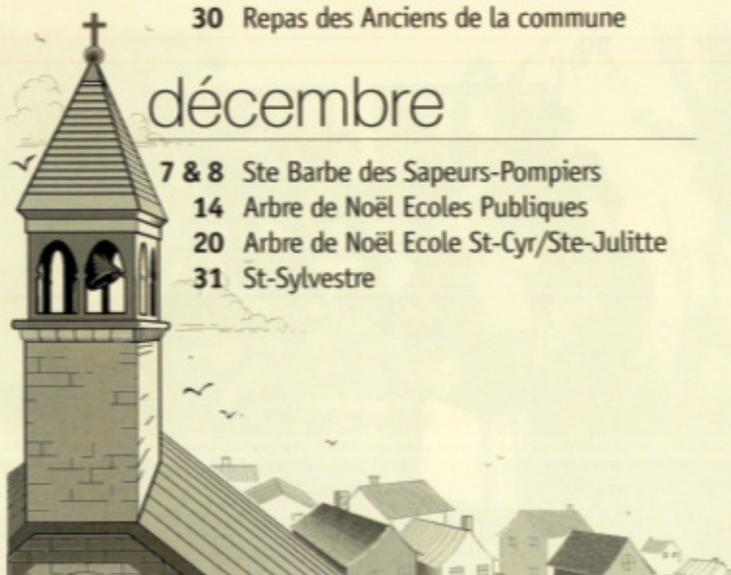
- 12 Cyclo Sport Soirée dansante
- 19 Médailles du travail et Maisons fleuries
- 20 Bal du Club Vallée de la Jouanne
- 26 Soirée basket

novembre

- 10 Commémoration Armistice
- 30 Repas des Anciens de la commune

décembre

- 7 & 8 Ste Barbe des Sapeurs-Pompiers
- 14 Arbre de Noël Ecoles Publiques
- 20 Arbre de Noël Ecole St-Cyr/Ste-Julitte
- 31 St-Sylvestre



	2002	
	Tarifs en € commune	Tarifs hors commune en €
	CUISINE RESTAURANT MUNICIPAL	
CAUTION	762,00	
LOCATION		
Particuliers/Entreprises/etc	122,00	152,00
Associations communales	46,00	
Participation forfait au ménage	15€ pour 2 heures	15,00

	2002	
	Tarifs en € commune	Tarifs hors commune en €
	AUTRES SALLES COMMUNALES	
CAUTION	457,00	
LOCATION	122,00	152,00

	2002		Observations
	Tarifs en € commune	Tarifs hors commune en €	
	LOCATION DE MATÉRIELS		
<i>Sono salle des fêtes</i>			
CAUTION	457,00		
LOCATION	(a)	(a)	^(a) à disposition avec la location salle des fête
<i>Sono portative</i>			
CAUTION	457,00		
LOCATION	(b)	(b)	^(b) uniquement Ass. Communales
Plateau déchets verts	15,00		
Plateau gravats et gros encombrement	30,00		^(c) 46,00 si tri
Table (l'unité)	2,30	2,30	
Chaise (l'unité)	0,30	0,30	
CAUTION (pour tables et chaises : pour un lot)	76,00		
Travée (l'unité) + Bâches	30,00		gratuit pour les Ass. ayant fabriqués les travées. Montage - démontage inclus
CAUTION (par travée)	152,00		
<i>Vaisselle</i>			
par assiette, verre, tasse (soucoupe)	0,15	0,15	
par couvert	0,10	0,10	
le couvert complet	0,15		uniquement Ass. Communales
CAUTION (par un lot)	76,00		
<i>Montant supplémentaire en cas de casse ou de perte</i>			
par assiette, verre, tasse (soucoupe)	2,80		
par couvert	1,40		

	2002	
	Tarifs en € commune	Tarifs hors commune en €
	DROIT DE PLACE	
A l'année	76,00	
par passage	23,00	

ETAT-CIVIL

Naissances

Fin année 2000

Enzo AUBRY - Le Bois de la Tirtièrre
Kimberley MARTIN - Le Chemin de Mont Roux
Pauline RALU - 14, rue de la Vallée
Camille LEGAY - Chemin des Gasneries

année 2001

Mathis CORBEAU - 20, rue du Maine
Yvan LE TEUFF - 5, rue des Vallons
Charlie FOUCAULT - 5, rue des Tilleuls
Lou-Anne DOISNEAU - 9, allée des Chênes
Nolvenn CHANTREL - 4, rue des Tilleuls
Elodie DUBOIS - 44, rue des Fauvettes
Lucas PAUMARD - la Teignouse
Madeline NALLET - 22, rue de Ballée
Agnès DAVIÈRE - Les Gasneries
Anthoine FONTAINE - 18 bis, rue du Rocher
Lucille LESAIN - 14, rue de Beausoleil
Eglantine LEROI - 1, rue Froide
Natanaël MELLIER - 17, rue de Beausoleil
Nicolas GARANGER - 1, rue de Bel Air
Agathe BOISARD - 2, rue des Demoiselles
Alexis MOTTAIS - 15, rue des Genêts
Coralie et Laurine CLAIR - 38, rue des Fauvettes
Clovis LEUDIÈRE - La verrière de Gripouce
Julie BOUDIN - 6, place de l'église
Alexandre FRANCOIS - Chemin des Marzelles
Emma LE FRAPPER - 16, rue de Babenhausen
Anaïs SEQUEIRA - 8, rue du Vallon
Camille MEZERETTE - 26, rue de l'Europe
Ben FOUCHARD - 5, rue du Maine
Thibault VANAMANDEL - 14, Hameau du Palis
Tom COUPEAU - 25, rue des Gènets
Louane QUINTON - 18 bis, rue des Rochers
Tom et Vincent LANDELLE - Les Choltières
Antoine BESCHER - Maritourne
Loane CACHEUX - 6Ter, rue des Bossards
Honoré LE LOUEDEC - 5, rue des Frènes

Mariages

MOREAU Hugues & LAMBERT Sophie
HOUSSEAU Anthony & LEMASSON Annie
JACQUOT Sébastien & MARTIN Stéphanie
GUILBAULT Philippe & CORMIER Maud
GUEST Jean & FOURRÉ Monique

Décès

Robert PLEVIN - 2, rue des Mésanges
André BERRON - 22, place de l'église
Alain GENDRY - 6, rue des Genêts
Roger GADEAU - 3, rue des Terrasses
André BELLIER - 9, rue des Frènes

MAIRIE

Permanences des Élus sur Rendez-Vous

Heures d'ouvertures Secrétariat de la Mairie
Tél.. 02 43 37 30 21

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi de 9h-12h30 / 14h30-18h
Jeudi de 9h à 12h30 - Fermé au public l'après-midi

LA MARINE

LA MARINE RECRUTE ET FORME

Vous êtes âgés de 17 à 29 ans. La Marine Nationale vous propose en 2002, 5500 emplois en fonction de votre scolarité (3^{ème} à Bac+5) dans des métiers aussi diversifiés que :

**POMPIER - CUISINIER - COMMANDO - PLONGEUR/DÉMINEUR
PILOTE D'AÉRONEF - INFIRMIER - INFORMATICIEN
PHOTOGRAPHE - RADIO - NAVIGATEUR
MÉCANICIEN - ELECTROTECHNICIEN - ELECTRONICIEN
SECRÉTARIAT - COMPTABILITÉ/GESTION - MAÎTRE D'HÔTEL**

Contactez nous dès maintenant au 0810 501 501 (prix d'un appel local)

LA POSTE

Receveur : ☎ 02 43 37 30 53 - Guichet : ☎ 02 43 37 30 00
A compté du 18 juin 2001

Heures de Levées des boîtes aux lettres

Chemin des Rochers : 17h50 au lieu de 17h et place de l'église à 17h55 au lieu de 17h05.

DÉCHETTERIE

La déchetterie est ouverte toute l'année

le lundi de 11h à 12h (*sauf en août*)
le samedi de 14h à 18h du 1er avril au 30 septembre.
le samedi de 14h à 17h du 1er octobre au 31 mars.
le mercredi de 17h30 à 19h30 du 1er avril au 30 juin.

NOTA : Elle n'est ouverte qu'aux particuliers de la communauté d'agglomération de Laval.

Déchets sélectifs : 3 points

Sur parking de l'école J.Y. Cousteau
A la déchetterie et Chemin des Marzelles

PENSONS AU VOISINAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ou tout autre matériel ne peuvent être effectués que :

**les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,
les samedis et mercredis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.**

Les propriétaires et détenteurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



Le baccalauréat a souvent donné lieu à des affirmations curieuses et parfois erronées de la part de certains jeunes élèves à la mémoire défaillante. Nous vous livrons ici un échantillon significatif.

- Le chèvre est un fromage fait avec du lait de brebis.
- Comme souvent, le peuple s'en est pris à un bouc et mystère.
- Les escargots sont homosexuels.
- La médecine préventive soigne la maladie en amont ; la médecine curative en avalant.
- La terre rote sur elle même.
- Le gouvernement de Vichy siégeait à Bordeaux.
- Il fut condamné à un procès en bonnet de forme.
- Les Allemands nous ont attaqués en traversant les Pyrénées à Grenoble.
- L'Homosexualité n'est pas une maladie, mais personne n'aimerait l'attraper.
- Depuis Archimède, les bateaux flottent.
- En 2020, Il n'y aura plus assez d'argent pour les retraites à cause des vieux qui refusent de mourir.
- Le cerveau a des capacités tellement étonnantes qu'aujourd'hui pratiquement tout le monde en a un.
- L'indice de fécondité doit être égal à deux pour assurer le renouvellement des générations parce qu'il faut être deux pour faire un enfant.
- Un prévenu est quelqu'un qu'on a mis au courant.
- Le mètre est la dix millionième partie du quart du méridien terrestre ; pour que ça tombe juste, on a arrondi la Terre.



Humours pour rire ou sourire !!! eh bien ça détend.



Petite Chanson

sur l'air de
"Connaissez-vous mon Val de Loire"

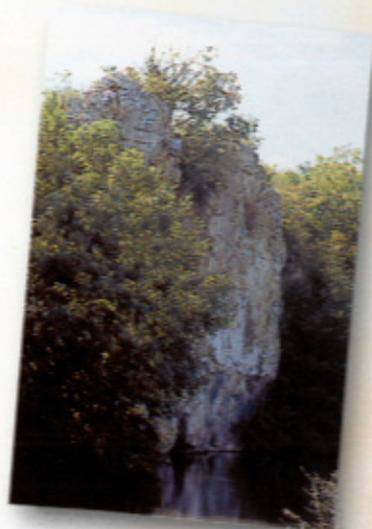
Connaissez-vous mon val de Jouanne



Connaissez-vous mon val de Jouanne
Ses vertes rives et ses coteaux
Ses peupliers, ses pâturages
Ses champs de blé et son plan d'Eau.
Connaissez-vous mon val de Jouanne
Ses passerelles et ses moulins,
Ses chemins fleuris dans le bocage,
Douce collines dans le matin.
Bien longtemps déjà, Argentré fut là
Clocher dressé vers le ciel bleu.
Sachons rendre hommage au savoir, au courage
De ses habitants laborieux.
Retrouvons donc le val de Jouanne
C'est la Retraite, reposons-nous.
Belote, pétanque et promenades,
Et tous ensemble, venez donc nous voir
Laissons gaiement le temps couler
Chaque jeudi au val de Jouanne
La vie sera douce avec votre amitié.



■ Irène GOULAY



Mairie :

30, rue du Maine
Tél.. 02 43 37 30 21
Fax 02 43 37 32 49

